HAL
open science

Le document de collecte et la création littéraire

Alice Poujol

▶ To cite this version:

Alice Poujol. Le document de collecte et la création littéraire. Education. 2018. dumas-02321659

HAL Id: dumas-02321659
https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02321659v1

Submitted on 21 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année universitaire 2017-2018

Master MEEF, Mention second degré, Parcours Documentation - Deuxième année

Le document de collecte et la création littéraire

Copier-coller et créer au Cycle 4

Présenté par : Alice Poujol

Encadré par : Raribah Gatti

MOTS CLEFS : DOCUMENT DE COLLECTE ; BESOIN D'INFORMATION ; RECHERCHE D'INFORMATION ; ÉCRITURE D'INVENTION ; COMPETENCES INFORMATIONNELLES ; PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

Résumé : Le format du document de collecte est apparu récemment dans le champs des sciences de l'information. Utilisé depuis 2010 par les enseignants-documentalistes, il permet de garder une trace d'un parcours de recherche. Ce mémoire professionnel s'interroge sur sa possible utilisation pour un travail de création littéraire. Pour répondre à cette problématique, nous nous pencherons sur une expérimentation pédagogique menée au cycle 4, avec une classe d'élève de 4ème autour de personnages historiques féminins. À la lumière des productions et des déclarations des élèves, nous verrons en quoi l'invention a pu modifier les parcours de recherche et quels types de traces le document de collecte peut laisser dans les créations écrites des élèves. Nous tenterons également de cerner les limites de notre démarche en proposant des pistes d'amélioration

École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de l'académie de Paris

10 rue Molitor, 75016 PARIS – tél. 01 40 50 25 92 – fax. 01 42 88 79 74

www.espe-paris.fr

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement ma tutrice ESPE Raribah Ghatti pour ses encouragements et ses conseils méthodologiques. Je remercie également Matthieu Barbery, mon tuteur terrain pour son soutien. Ce mémoire n'aurait pu voir le jour sans FP et sa classe de 4ème, qui ont toute ma reconnaissance. Merci également aux professeurs et camarades de l'ESPE de Paris. Mention spéciale pour Aliette Fersing et son éclairage sur les questionnaires.

Sommaire

Introduction 5

1. Première Partie : Le document de collecte, support de création 12

1.1 Le document de collecte, définitions 12

1.1.1 Une méthodologie issue d'une observation des pratiques informelle des élèves 12

1.1.2 Une technique didactisée par des professeurs documentalistes 14

1.1.3 Copier, coller et créer 16

1.2 De l'exercice de rédaction à la création littéraire 18

1.2.1 Formes scolaires de l'invention 18

1.2.2 Vers la notion de création littéraire 21

1.2.3 Un travail de création à partir du document de collecte 22

2. Deuxième partie : L'invention comme déclencheur du besoin d'information 24

2.1 Conditions de la séquence 24

2.1.1 Déroulé de la séquence 24

2.1.2 Observations 26

2.1.3 Analyse critique 28

2.2 Un parcours de recherche guidé par un besoin d'information. 30

2.2.1 La recherche d'informations 30

2.2.2 Sélection des informations 32

2.2.3 Evolution du besoin d'information 35

3. Troisième Partie : Un travail d'invention enrichi par le document de collecte 38

3.1 Le document collecte comme ressource 38

3.1.1 Influence des sources sur les productions finales 38

3.1.2 Traitement de l'information 40

3.2 Le document de collecte comme inspiration 42

3.2.1 Décor et mise-en-scène 42

3.2.2 Donner une voix aux personnages 44

3.2.3 Inventer ou rendre compte 46

Conclusion 47

4. Bibliographie 49

4.1 Textes de références (articles de recherche, monographies…) 49

4.2 Textes officiels (ordre chronologique) 50

5. Annexes 51

5.1 Annexe 1 : Séquence pédagogique "Les femmes du Luxembourg" 51

5.2 Annexe 2 : Séquence "Les Femmes du Luxembourg" modifiée 54

5.3 Annexe 3 : Documents de collecte des élèves 58

5.4 Annexe 4 : Productions finales des élèves 80

5.5 Annexe 5 : Questionnaire distribué aux élèves 91

Introduction

Le recours aux documents électroniques peut répondre, pour les écrivains contemporains, autant à un besoin d'information et d'inspiration qu'à une revendication d'ordre esthétique.

Auteurs et pratiques documentaires

Le poète américain Kenneth Goldsmith en est arrivé à prôner l'*uncreative writing* (ou écriture sans écriture, selon la traduction de François Bon). Développé dans son ouvrage éponyme[1], ce concept englobe tous types d'écrits non littéraires et en particulier ceux issus des outils numériques : tweets, bases de données, bases de requêtes des moteurs de recherche ou même textes générés automatiquement. C'est l'intention poétique ou artistique de celui qui reprend ces textes trouvés qui transforme le texte en œuvre. Goldsmith utilise lui-même tout type de matériau textuels dans ses publications : e-mails et code html, articles de presse, bulletins météo, rapports d'autopsie.

De son côté Michel Houellebecq, dans son roman *La Carte et le Territoire* récompensé en 2010 par le prix Goncourt, s'est vu reprocher d'avoir repris mot pour mot des passages entiers de Wikipédia sans indiquer sa source. L'auteur reconnaît les faits qu'il apparente à un procédé littéraire et remercie l'encyclopédie collaborative dans l'édition poche de son ouvrage.[2]

Ces différentes postures renvoient à une tradition littéraire qui, par souci de réalisme ou par curiosité scientifique, emprunte aux écrits documentaires leur fond ou leur forme. Jules Verne trouvait dans les articles de presse ou d'encyclopédie les points de départs de ses romans dont le genre est parfois nommé "merveilleux scientifique". Dans ses carnets d'enquêtes, désormais édités et considérés comme œuvres littéraires et ethnographiques à part entière, Émile Zola créait ses propres documents primaires en dessinant des cartes et en consignant ses observations sur différents quartiers et milieux parisien.

---

[1] GOLDSMITH, Kenneth. *L'écriture sans écriture.* Traduit de l'anglais par François Bon. Paris : Jean Boîte, février 2018, 248 p.

[2] AÏSSAOUI, Mohammed. Houellebecq et La Carte et le territoire : «Je remercie Wikipédia». In : *Le Figaro* [en ligne], janvier 2015. Disponible sur : http://www.lefigaro.fr/livres/2015/01/02/03005-20150102ARTFIG00055-houellebecq-et-la-carte-et-le-territoire-je-remercie-wikipedia.php

Plus récemment, Patrick Deville raconte qu'il combine les deux approches (observation de terrain et documentation) pour « enfourner » ses notes dans un document texte qui deviendra par reformulation et par transposition un roman « d'aventures sans fiction ». [3]

Questionnement

Ces différentes formes d'emprunts textuels, de citation, de copie mot à mot, d'hommage ou d'anthologie nous ont semblé former un champ d'expérimentation riche. Comment la création littéraire peut encourager et guider un besoin d'information ? Comment la recherche d'informations peut éveiller ou brider l'imagination des élèves ? Que peut-on transmettre de ces différentes pratiques documentaires des auteurs d'hier et d'aujourd'hui aux élèves ?

La réponse à cette dernière question pourrait paraître évidente. Au commencement d'un exercice d'invention il y a souvent un document ou corpus de documents que l'on dit déclencheur : texte, image, film ou extrait sonore. Pour l'enseignant comme pour l'élève, ce support peut revêtir différents rôles. C'est à la fois un cadre sur lequel la consigne peut s'appuyer, une ressource dans laquelle on prélève des informations, un gabarit dont on peut reprendre les éléments formels (styles, registres, trame narrative). Mais la fonction première du déclencheur c'est d'éveiller chez l'élève un questionnement, un besoin, voire le désir d'écrire.

Ce qui se produit une fois ce besoin suscité, tiendrait d'une forme de palimpseste, comme le souligne François Bon dans l'introduction à la première édition de son ouvrage *Tous les mots sont adultes* :

> Une page est là devant celui qui va écrire, qui est l'empreinte graphique que va recouvrir son propre texte.[4]

L'objectif serait dès lors pour celui qui donne la consigne de permettre à celui qui écrit de conjurer l'angoisse de la page blanche en écrivant sur du déjà-écrit.

C'est aussi dans cette interaction que l'expertise de l'enseignante-documentaliste entre en jeu. L'écriture « à partir de » ou « d'après » peut permettre d'expérimenter avec les élèves les notions relatives au traitement de l'information et à la propriété intellectuelle : la citation, la reformulation et la redocumentarisation.

Nous avons fait le choix d'aborder la recherche d'information avec les élèves par le biais du document de collecte tel que défini par la chercheuse Nicole Boubée, puis didactisé par des enseignants-documentalistes.

---

[3] FRANZINI, Thomas ; POUJOL Alice. Rencontre avec Patrick Deville. In : *Site du master de création littéraire de l'université Paris 8* [en ligne]. Mis en ligne en mars 2015. Disponible sur : http://www.master-creation-litteraire.univ-paris8.fr/spip.php?article1218

[4] BON, François. *Tous les mots sont adultes : Méthode pour l'atelier d'écriture.* Paris : Fayard, 2000

Pour justifier ce format, que nous définirons plus en avant dans notre première partie, il convient également de s'appuyer sur la circulaire de mission des professeurs-documentalistes de 2017 :

> Par son expertise dans le champ des sciences de l'information et de la communication (Sic), [le professeur documentaliste] contribue aux enseignements et dispositifs permettant l'acquisition d'une culture et d'une maîtrise de l'information par tous les élèves. [...] En diversifiant les ressources, les méthodes et les outils, il contribue au développement de l'esprit critique face aux sources de connaissance et d'information. Il prend en compte l'évolution des pratiques informationnelles des élèves et inscrit son action dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information.[5]

Le document de collecte est précisément issu de l'observation des pratiques informationnelles des élèves. Il nous a semblé que cette méthode qui substitue à la prise de notes traditionnelle la sélection d'informations par le biais du copier-coller pouvait constituer une actualisation de la forme du carnet d'écrivain.

À partir de ce raisonnement, nous formulons notre problématique en ces termes : Dans quelle mesure le document de collecte peut-il enrichir ou brider un travail d'imagination ?

Travailler la création littéraire et l'imagination par l'accès aux documents électronique nous a paru également rentrer dans le cadre de la troisième mission définie par la circulaire "Le professeur documentaliste acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel"[6] car c'est à partir d'œuvres présentes au jardin du Luxembourg que nous avons conçu notre expérimentation.

L'expérimentation pédagogique

Le projet pédagogique que nous avons mené est d'abord né d'une envie d'une enseignante de lettres de travailler à partir des statues de femmes présentes au jardin du Luxembourg. Muses, régentes, reines, martyres ou favorites, elles ont parfois fait l'objet de poèmes ou d'œuvres littéraires. Certaines, comme Valentine de Milan ou Laura de Noves, ont été romancées au point qu'il est désormais difficile de distinguer ce qui relève de leur vie réelle ou de l'imaginaire. De ce point de départ nous est venue l'idée d'un devoir mêlant informations historiques et invention, pour aborder différemment la recherche d'informations.

---

[5] MEN ; MESR. Les missions des professeurs documentalistes. In : *Le BO. Bulletin officiel de l'éducation nationale* [en ligne]. Paris : CNDR Publications administratives, 30 mars 2017. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733

[6] op. cit.

Le projet initial (voir la fiche séquence en Annexe 1) devait commencer par une séance d'écriture d'invention à partir des seules représentations photographiques de ces statues. Puis, un jeu de piste au jardin du Luxembourg devait permettre aux élèves de s'approprier quelques éléments de leurs biographies en résolvant les énigmes rédigées par l'enseignante de lettres. Dans un deuxième temps, l'enseignante-documentaliste devait prendre le relai en animant une séance de recherche de documentaire pour permettre aux élèves d'enrichir et d'augmenter les premiers textes produits.

La sortie jeu de piste n'a pas pu avoir lieu et le calendrier scolaire nous a conduits à revoir le nombre de séances à la baisse (voir la séquence revue en Annexe 2). Nous avons conservé l'idée des statues sous forme de représentations photographiques, que nous avons mises en ligne sur un Padlet. Cette fois-ci, ce n'était plus l'invention qui devait déclencher la recherche, c'était la recherche qui devait déclencher l'invention. Notre première séance est devenue une séance de collecte d'information à partir d'une sitographie mise en ligne sur Padlet. La seconde séance a été consacrée au travail d'invention à partir des documents de collecte générés. La troisième séance a permis de dresser le bilan des devoirs rendus.

Nous nous situons pour cette expérimentation pédagogique à la jonction de deux disciplines : les lettres et l'info-documentation. Là où l'enseignant de français peut examiner à la lumière de la production finale, les opérations d'analyse et de transposition d'un texte littéraire, le professeur-documentaliste peut proposer d'autres types de ressources (articles de presse, encyclopédie, écrits documentaires) et amener l'élève à mobiliser d'autres compétences comme la formulation d'un besoin d'informations, l'évaluation de l'information ou encore la structuration d'un parcours de recherche.

L'articulation entre le travail de recherche et le travail d'invention nous permettent de concevoir un objectif commun pour les deux disciplines : envisager l'écriture d'invention comme projet. Ce n'est plus uniquement la production finale qui fera l'objet de l'évaluation du professeur mais tout le processus de création. Le texte produit ne pourra être examiné qu'à la lumière du questionnement initial, de la collecte d'information et de toutes les opérations de prélèvement de l'information et de transpositions effectuées par l'élève.

Le terrain de l'expérimentation

Le collège V appartient à une cité scolaire située dans un quartier parisien favorisé socialement. Le faible taux d'élèves boursiers au collège (8% selon les chiffres fournis en début d'année par l'équipe de direction) indique une certaine homogénéité sociale. Les résultats au diplôme national du brevet (DNB) signalent un niveau scolaire plus élevé que les moyennes académiques et nationales : 96 % de réussite en 2016 (contre 89% sur l'ensemble de l'académie de Paris et 88% au niveau national) et un taux de mentions parmi les élèves reçus en 2016 de 76 % (contre 67 % pour l'académie de Paris et 58 % au niveau national). Ce taux de

réussite semble en hausse par rapport aux années précédentes : le taux de réussite était de 75% en 2015 et 92% en 2014, quant au taux de mention, il était de 75% en 2015 et 63% en 2014. [7]

Malgré ces résultats, les effectifs du collège sont en nette baisse. Depuis 2015, les classes par niveaux ne sont plus qu'au nombre de 4 (contre 5 précédemment). Une tendance qui s'explique par les caractéristiques du district : l'offre scolaire dans les secteurs publics et privés est très riche, mais le nombre d'élèves en âge de s'inscrire au collège baisse d'année en année.

Face à ce constat, le collège V met en place différentes stratégies pour maintenir ses effectifs. Les élèves ont la possibilité d'intégrer sur dossier deux classes internationales (les langues enseignées sont des langues européennes dites "rares"), ce qui permet à ceux qui résident dans d'autres districts parisiens, ou dans les académies de Créteil et de Versailles de s'inscrire au collège.

Par ailleurs, à la veille de la rentrée 2016-2017, le collège a accepté d'accueillir, à la demande du rectorat, des élèves de 4ème quittant leur établissement d'origine. Une cinquième classe de 4ème a vu le jour et les nouveaux arrivants ont été mélangés avec les élèves déjà inscrits les années précédentes.

Le public de l'expérimentation

Ces derniers paramètres ont leur importance, puisque notre expérimentation porte précisément sur une classe de 4ème, mélangeant nouveaux arrivants, élèves en classe internationale et élèves n'appartenant à aucune de ces deux catégories. À l'instar des quatre autres classes de 4ème de l'établissement, l'hétérogénéité des niveaux est forte et implique une réflexion permanente sur l'adaptation des contenus pédagogiques et des évaluations.

Cette hétérogénéité s'explique en partie par le contexte de plurilinguisme. Pour les élèves inscrits en classe internationale, le français n'est pas toujours une langue natale, mais leurs capacités scolaires sont généralement favorablement perçues par les enseignants. Dans le contexte du cours de français, la grammaire complexe de l'autre langue enseignée au collège semble constituer un apport important.

Parmi les nouveaux arrivants et selon le témoignage de la professeure de français deux élèves ont été précédemment scolarisés en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UP2A). Leur langue natale n'est pas enseignée au collège. Leur niveau en français à l'écrit nous a été décrit comme fragiles. Nous avons fait ce même constat lors d'une précédente séance en partenariat avec la même enseignante.

[7] France Examen [en ligne]. Toulouse : France-Examen. https://www.france-examen.com/brevet/palmares-colleges/

Nous considérons que le facteur déterminant de cette hétérogénéité est la motivation scolaire. Au collège V, les résultats scolaires sont globalement élevés et la note semble constituer le levier principal de motivation. Pour les élèves en situation de réussite, on a pu remarquer lors de notre étude, que certains ont anticipé nos attentes en rendant des devoirs supplémentaires qui n'avaient pas été demandés. Pour les élèves aux niveaux plus faibles, la tendance était plutôt à la résignation et à l'autodépréciation. Régulièrement lors de nos séances, un petit groupe d'élève a verbalisé son refus de travailler en dévalorisant ses compétences scolaires. Un élève a indiqué dans son questionnaire qu'il n'était pas parvenu dans sa recherche d'information à trouver des résultats satisfaisants parce qu'il était "nul". Dans ce contexte, mobiliser l'ensemble des élèves a pu s'avérer difficile.

Nous avions précédemment mené deux séances de tri de texte avec la classe et en partenariat avec la même enseignante. Nous avions ainsi abordé la notion de fiction et de documentaire autour de quatre genres littéraire : le réalisme, le fantastique la science-fiction et l'*heroic fantasy* en nous appuyant en partie sur le fonds du CDI.

En parallèle de notre expérimentation, une collègue professeure-documentaliste a également travaillé la question de l'évaluation de l'information en utilisant le raisonnement Quintilien. Les élèves à partir d'une grille prédéfinie devient se poser les six questions suivantes pour évaluer les sources trouvées lors d'une recherche documentaire : Qui ? Quand ? Quoi ? Pourquoi ? Où ? Comment ? Ce questionnement avait par ailleurs été abordé par l'enseignante de lettres dans le cadre du thème "Agir sur le monde. Informer, s'informer, déformer ?" du programme de français.

Méthodologie

Pour tenter de répondre à notre problématique qui interroge l'interaction entre le document de collecte et le travail d'invention, nous formulons deux hypothèses. La première c'est que le travail d'invention nourrit et guide le besoin d'informations. La seconde, c'est que la collecte d'information enrichit le travail d'invention.

Nous interrogerons en plus de nos observations trois types de données. Nous avons pu récupérer douze documents de collecte et deux devoirs types exposés à l'issue de notre séquence (Annexe 3). Nous avons également analysé les 26 devoirs d'invention réalisés en cours (Annexe 4). Pour évaluer les apprentissages informationnels des élèves ainsi que la séquence en elle-même, nous avons également distribué un questionnaire (Annexe 5) qui a été rempli par 16 élèves (dont seulement 12 ont répondu à toutes les questions posées). Pour respecter l'anonymat des élèves, nous avons modifié les prénoms.

Les données recueillies étant malheureusement incomplètes, nous privilégierons l'étude qualitative à l'analyse quantitative. Nous essayerons de retracer les parcours de recherche et de création des élèves en comparant les productions finales aux documents de collecte. Nous tâcherons également de comparer les différents travaux et stratégies des élèves entre eux. Nous nous attacherons à examiner ce qui dans notre expérimentation, a pu influencer les productions finales.

Dans notre première partie nous retracerons l'historique des notions de document de collecte et de travail d'invention. Nous verrons d'abord en quoi les caractéristiques du document de collecte peuvent constituer à la fois un déclencheur et une ressource dans le cadre d'un travail d'invention. Dans un second, temps, nous nous demanderons dans quelle mesure un projet d'écriture d'invention peut nourrir et guider le besoin d'information en revenant sur le déroulement de l'expérimentation et la conduite des recherches par les élèves. Dans un troisième temps nous verrons comment la recherche d'information peut enrichir, inspirer ou brider l'élève dans son écriture. Nous conclurons ce mémoire professionnel sur les prolongations possibles de l'expérimentation menée.

1. Première Partie : Le document de collecte, support de création

Nous définirons ici les termes liés à nos deux axes de recherche : d'une part le document de collecte, pratique récente mise au jour par la chercheuse Nicole Boubée et d'autre part le travail d'invention, forme scolaire plus traditionnelle, mais qui ne cesse d'être interrogée. Nous verrons en quoi ces deux notions peuvent s'imbriquer dans le cadre d'une séquence pédagogique.

1.1 Le document de collecte, définitions

Avant de devenir une méthode enseignée dans les établissements scolaires, l'expression « document de collecte » désigne une pratique informelle observée chez les élèves. Nous examinerons d'abord comment le concept a été introduit dans le champ des sciences de l'information et de la communication, puis nous verrons comment il a été didactisé par des enseignants-documentalistes. Enfin, nous examinerons les raisons pour lesquelles nous avons opté pour cette forme particulière lors de notre expérimentation.

1.1.1 Une méthodologie issue d'une observation des pratiques informelle des élèves

Le terme « document de collecte » apparaît pour la première fois dans les travaux de la chercheuse Nicole Boubée en 2007. Il désigne une pratique d'extraction de l'information engendrant un document secondaire *« dans lequel sont placées ensemble des parties de documents copiées-collées dans le traitement de texte »*. Nous tenterons ici de résumer les propos tels qu'ils apparaissent dans sa communication "Le rôle des copiés-collés dans l'activité de recherche d'information des élèves du secondaire" réalisée à l'occasion du colloque L'Éducation à la culture informationnelle[8] qui a eu lieu à Lille en 2008.

Analyse des résultats de l'étude

L'étude qui a permis d'isoler et définir cette pratique informationnelle a eu lieu entre 2005 et 2006, dans différents EPLE. Quinze binômes d'élèves entre la 6ème et la Terminale ont été filmés lors de leurs sessions de recherche. Pour compléter et enrichir les résultats, Nicole Boubée a réalisé avec les élèves des entretiens d'auto-confrontation à partir d'images filmées de leur activité.

[8] BOUBÉE, Nicole Le rôle des copiés-collés dans l'activité de recherche d'information des élèves du secondaire. Communication au Colloque "L'Éducation à la culture informationnelle" Lille, 16-17-18 octobre 2008. 2008 Disponible sur : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00344161

De l'analyse des documents de collecte générés se dégagent trois caractéristiques : *« l'empilement des extraits »* de sites les uns à la suite des autres, la « *mise en forme différée* » du document produit par les élèves ainsi que la *« longueur du document »* qui semble permettre aux élèves de juger de l'exhaustivité de leur recherche (trois pages semble constituer le minimum pour que la quantité d'informations soit jugée suffisante).

Les verbalisations d'élèves confirment que le recours à un document de traitement de texte leur permet une meilleure maîtrise du processus de recherche : il leur évite le "multifenêtrage", leur permet d'isoler les informations pertinentes pour éviter de se perdre sur le Web, enfin, il leur permet d'enrichir leur recherche en remettant le traitement de l'information à plus tard. Boubée ajoute à ce propos :

> En effet une collecte entraîne fréquemment une reformulation de requête plutôt qu'une poursuite de la consultation du site dans lequel vient d'être prélevé l'extrait. L'examen des requêtes montre que ces reformulations contiennent souvent un nouveau concept.[9]

Préconisations de l'autrice

Boubée juge que le fait de copier et de coller les extraits dans l'ordre de retrouvage semble également mobiliser des compétences métacognitives. Lors des sessions observées, les élèves reviennent régulièrement sur leur parcours de recherche pour en contrôler la qualité et l'exhaustivité, mais également de mesurer la satisfaction de leur besoin d'information.

À l'inverse des méthodes de recherches par étapes, qui exigent que le besoin d'information soit défini avant de débuter la recherche, la pratique du copier-coller semble offrir aux élèves une conception dynamique de la définition de ce besoin. Pour définir ce qu'est le besoin d'information, nous emprunterons au site Wikinotions de l'APDEN :

> Le besoin d'information vient du constat d'un manque de connaissances, sur un sujet particulier, et donne lieu à un questionnement de l'individu sur les moyens et les méthodes pour trouver des informations. La définition du besoin d'information et le questionnement, étapes de la recherche d'information, permettent la formulation de mots clés afin de trouver les informations. [10]

---

[9] BOUBÉE, Nicole Le rôle des copiés-collés dans l'activité de recherche d'information des élèves du secondaire. Communication au Colloque "L'Éducation à la culture informationnelle" Lille, 16-17-18 octobre 2008. 2008 Disponible sur : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00344161

[10] DIMIER, Gildas, REYNAUD, Florian. Besoin d'informations. In *Wikinotions* [en ligne]. APDEN, novembre 2013 (dernière mise à jour en juin 2017). Disponible sur : http://apden.org/wikinotions/index.php?title=Besoin_d%27information

Dans sa conclusion, Nicole Boubée plaide pour une prise en compte de cette utilisation du copier-coller dans les pratiques enseignantes :

> Considérer le rôle du copier-coller est de nature à élargir les représentations enseignantes en offrant une meilleure visibilité du processus informationnel. Ceci pourrait contribuer à enrichir une didactique info-documentaire prenant appui sur ce que les élèves font.[11]

Nous pouvons rapprocher cette conclusion de la circulaire de mission des professeurs-documentalistes précédemment citée ("[Le professeur-documentaliste] prend en compte l'évolution des pratiques informationnelles des élèves et inscrit son action dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information."[12]).

1.1.2 Une technique didactisée par des professeurs documentalistes

Nicole Boubée, citée précédemment est venue présenter ses travaux lors de diverses journée professionnelles pour les professeurs-documentalistes. En 2010, deux après la parution de ses travaux (2008), les premières séances de recherche d'informations à l'aide de documents de collecte voient le jour.

Mieux prendre en compte les pratiques des élèves

Marion Carbillet, enseignante-documentaliste dans l'académie de Toulouse est la première à utiliser le document de collecte dans ses activités pédagogiques. Elle l'inaugure en tant que tâche prescrite en 2010, lors d'une séquence en partenariat avec une enseignante d'histoire-géographie dont elle définit les objectifs sur son blog Mesdocsdedocs.[13] Elle est très rapidement suivie dans la pratique comme dans la réflexion par ses collègues Noël Uguen et Hélène Mulot.

La première forme de document de collecte reprend le format du traitement de texte évoquée par Nicole Boubée dans ses observations. En plus des extraits empilés, les élèves doivent indiquer le thème de leur recherche et pour chaque extrait prélevé, indiquer l'URL, le nom du site et l'auteur de l'image.

Peu à peu, leurs travaux, présentés lors de journées académiques sont à leur tour repris dans les établissements scolaire. Carbillet, Mulot et Uguen animent depuis régulièrement des ateliers à destination des

---

[11] op. cit.

[12] MEN ; MESR. Les missions des professeurs documentalistes. In : *Le BO. Bulletin officiel de l'éducation nationale* [en ligne]. Paris : CNDR Publications administratives, 30 mars 2017. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733

[13] CARBILLET, Marion. Travailler différemment la prise de notes en 4ème : introduction de la notion de "document de collecte". *Mesdocsdedocs.* Octobre 2010. Disponible sur : http://mesdocsdedoc.over-blog.com/article-travailler-differemment-la-prise-de-note-en-4eme-introduction-de-la-notion-de-document-de-collecte-59406314.html

enseignants. Progressivement, document de collecte intègre les plans académiques de formations et devient un axe de réflexion pour les travaux académiques mutualisés.

Aujourd'hui, le document de collecte constitue un outil à part entière dans la didactique de l'information-documentation. Depuis 2016, le site Wikinotions, synthétise de cette façon le format :

> Une collecte de données se présente sous la forme d'une liste de courts extraits copiés-collés dont on donne à chaque fois la source. Il aide à comprendre son sujet de recherche. Il est le point de départ d'une recherche documentaire. Il peut être retravaillé et faire l'objet d'une évaluation individuelle et/ou collective sur les choix opérés. Le document de collecte produit est un document secondaire. [14]

Dès lors, le document de collecte n'est plus uniquement un outil, mais un travail scolaire mobilisant des compétences informationnelles variées (redocumentariser, évaluer, traiter l'information) et pouvant donner lieu à une évaluation de l'enseignant.

Redocumentariser un parcours de recherche

Le recours au logiciel traitement de texte semble dans un premier temps utile pour permettre aux élèves de stabiliser leurs parcours de recherches. Les outils de curation en ligne (Storify, Scoop It, Padlet ou Pearltrees) introduisent de nouvelles possibilités (ajouts de notes personnelles, de commentaires) permettant de redocumentariser les sites ou fragments de sites sélectionnés. Le terme de redocumentarisation a été défini en ces termes par Jean-Michel Salaün :

> Le numérique implique aujourd'hui une redocumentarisation. Dans un premier temps, il s'agit de traiter à nouveau des documents traditionnels qui ont été transposés sur un support numérique en utilisant les fonctionnalités de ce dernier. Mais le processus ne se réduit pas à cette simple transposition.[15]

Pour les besoins de notre étude, nous utiliserons la définition plus restreinte proposée par la Matrice de Toulouse :

---

[14] REYNAUD, Florian. Collecte de donnée. In *Wikinotions* [en ligne]. APDEN, février 2016 (dernière mise à jour en novembre 2017). Disponible sur : http://apden.org/wikinotions/index.php?title=Collecte_de_donn%C3%A9es

[15] SALAÜN, Jean Michel. La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information », *Études de communication* [En ligne], 30 | 2007, mis en ligne le 01 octobre 2009. Disponible sur : http://journals.openedition.org/edc/428

> Redocumentarisation : création d'un document mis en forme à partir d'un ou plusieurs extraits de documents. C'est une activité ancienne qui est remise au goût du jour par les outils numériques.[16]

À l'occasion du 10ème congrès des professeurs-documentalistes de l'éducation nationale (Limoges, 09-11 octobre 2015), Noël Uguen professeur documentaliste au lycée Le Likes, Quimper et chargé de cours culture numérique à l'Université de Rennes 2, est revenu sur l'utilisation des outils de curation dans le cadre des travaux pratiques encadrés (TPE)[17]. Dans son intervention, il souligne l'intérêt que revêt cette redocumentarisation dans le cadre d'un travail collectif. Il a utilisé lors de son expérimentation l'outil Scoop It qui permet selon lui de repenser la notion de carnet de bord, souvent négligé par les équipes enseignantes.

Partager une sitographie thématique avec son groupe de travail permet une conception dynamique des recherches bibliographiques dans lesquels on peut également intégrer les sites finalement jugés en inadéquation avec le besoin d'informations.

1.1.3 Copier, coller et créer

Les vertus du document de collecte, mises en avant par Nicole Boubée et mises en pratiques par Marion Carbillet et Noël Uguen nous ont conduit à l'envisager comme un point de départ avant un travail de création. C'est à la fois en tant que brouillon et en tant que parcours redocumentarisé qu'il nous a d'abord intéressé.

Différer le traitement de l'information

Parmi les expérimentations sur le document de collecte et la création, nous pouvons citer celles de Valérie Briat qui accompagne ses séances de recherche et de traitement de l'information de séances de création

[16] Traam Documentation. Matrice pour une Éducation aux médias et à l'information (EMI). In : Site des enseignants documentalistes de l'académie de Toulouse, juin 2016. Disponible sur : https://disciplines.ac-toulouse.fr/documentation/sites/documentation/files/fichiers/matrice-emi-book.pdf

[17] MARGARIA-PENA Vassilia, UGUEN Noël, BALLARINI-SANTONOCITO Ivana (intervenants). Enseigner-apprendre l'information-documentation. Regard sur l'évolution des objets de savoir informationnel. In : 10e congres des professeurs documentalistes de l'éducation nationale, Limoges, octobre 2015. Disponible sur : https://www.canal-u.tv/video/fadben_federation_des_enseignants_documentalistes_de_l_education_nationale/enseigner_apprendre_l_information_documentation_regard_sur_l_evolution_des_objets_de_savoir_informationnel.20584

(écriture d'une chanson). [18] Nous avons pour notre part choisi d'aller directement du copier-coller à la création.

La possibilité d'imprimer nous a conduit à choisir le format du traitement de texte. Nous pensons que transformer le document numérique en une trace tangible et stabilisée d'un parcours de recherche permet de prendre davantage de recul par rapport à ses recherches initiales.

C'est aussi en sa qualité de brouillon de recherche, que le document de collecte nous a paru pouvoir prendre un rôle intéressant. Nous relevons dans notre expérimentation que trois élèves ont raturé, souligné ou même une fois annoté leur document. Ces observations nous confirment que la réappropriation du format passe par une phase de relecture essentielle à la bonne exploitation des informations.

Quoique nous ayons pu constater aussi dans notre analyse des productions finales des élèves que certaines informations ont été retenues de mémoire et réutilisées par certains élèves, ou que d'autres ont sollicité d'autres ressources par d'autres moyens, nous pensons néanmoins que le support était adapté à l'exercice dans la mesure où il permettait de réduire la masse d'informations trouvées en se centrant sur son propre besoin d'information.

Un parcours redocumentarisé

Permettre aux élèves le copier-coller ne peut pas aller sans une réflexion sur la propriété intellectuelle. Reprendre une information trouvée en ligne ne peut relever du droit de citation qu'à la seule condition que les sources soient indiquées.

Si nous n'avons pas axé notre séance sur la notion d'autorité, il nous paraissait également important pour les élèves d'indiquer l'origine des informations utilisées pour être en mesure de les traiter plus efficacement. Le but n'était pas d'utiliser des sources que nous identifions comme fiables, mais de permettre aux élèves de mieux analyser les sources qu'ils utilisent habituellement (encyclopédies et pages personnelles).

Cet objectif part d'une observation faite régulièrement au collège V. Lors des recherches menées au CDI en séance ou hors cours, nous avons pu constater que les élèves dans leurs productions écrites citent souvent incorrectement leurs références. Nous constatons que les élèves utilisent majoritairement Wikipédia et des

---

[18] BRIAT, Valérie. Copier-coller, copier-reformuler, copier-créer : un exemple de séquence (1). In : Didacdoc. Overblog, décembre 2012. Disponible sur : http://didacdoc.monblog-doc.overblog.com/copier-coller-copier-reformuler-copier-creer-un-exemple-de-sequence-1

sites personnels, mais les dévalorisent à l'oral et omettent de les indiquer dans leurs sitographies. Les élèves semblent avoir intégré les critiques formulées par leurs enseignants à l'égard de ces ressources. Lors de notre séance de recherche d'information, l'une des premières questions que nous ont posées les élèves était : "Est-ce qu'on a le droit d'utiliser Wikipédia ?".

Parmi les élèves de notre étude qui ont fourni un exposé rédigé, les sources citées indiquent Wikipédia, mais également des sites spécialisés, correspondant mieux aux prescriptions enseignantes. Cependant, en comparant les pages indiquées et les productions d'élèves, on remarque que les sites spécialisés n'ont en réalité pas été sollicités. Toutes les informations semblent issues des premiers paragraphes de Wikipédia (condensées dans un cas, reprises mot à mot dans l'autre).

L'enjeu était pour nous de dédramatiser l'utilisation des sites collaboratifs et amateurs. C'était aussi l'occasion pour les élèves d'expérimenter les avantages et les limites de ces sources. Chercher le nom d'un auteur pour l'indiquer, c'est aussi se poser la question du point de vue adopté par le site et de la réutilisabilité des informations prélevées dessus.

Par ailleurs, nous avons inclus Wikipédia dans notre corpus de départ, mais nous avons également donné des pistes d'autres utilisations possible de la plateforme : accès aux ressources iconographiques libres de droit, accès aux documents en libre accès sur Wikisource.

1.2 De l'exercice de rédaction à la création littéraire

La production de texte littéraire est traditionnellement considérée comme un format motivant pour les élèves, mais difficile à évaluer pour l'enseignant. Nous verrons ici comment cette représentation évolue dans les programmes d'enseignements dans le secondaire et dans le supérieur.

1.2.1 Formes scolaires de l'invention

Dans les textes officiels, l'exercice d'écriture créative porte différents noms : c'est le travail d'invention pour les épreuves du Baccalauréat et dans les nouveaux programmes du collège de 2013. Les textes officiels la rédaction ou exercice d'imagination dans les programmes du diplôme nationale du Brevet (DNB). Nous verrons quelles représentations convoquent ces différentes appellations.

Le travail d'invention dans les programmes scolaire

Jusqu'au cycle 4, l'invention en cours de français est généralement considérée comme un exercice permettant une meilleure appropriation des compétences linguistiques. Au DNB, le travail d'imagination

constitue une part importante de l'épreuve de français (il peut rapporter jusqu'à 40 points sur les 100 que comptent l'épreuve). Le programme officiel stipule :

> Le candidat doit rédiger un texte cohérent et construit, respectant les normes de la langue écrite.
> Outre la qualité de l'expression écrite et de l'orthographe, il est tenu compte, dans l'évaluation du travail produit, de la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances et compétences de manière à répondre aux contraintes du sujet choisi.[19]

L'accent mis sur la prise en compte de la contrainte et sur la maîtrise des compétences et des normes linguistiques laisse penser que la production finale doit être particulièrement soignée. Dans cette partie de l'épreuve, les élèves ont même le droit à un dictionnaire pour vérifier l'orthographe des mots qu'ils emploient.

Dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (2015), la production de textes littéraires s'inscrit dans l'objectif « Invention, élaboration, production » du domaine 5, « Les représentations du monde et l'activité humaine ». Cette fois-ci c'est en tant que création au sens large qu'il intègre les programmes et non plus en tant qu'outil pour évaluer la maîtrise de la langue écrite :

> L'élève imagine, conçoit et réalise des productions de natures diverses, y compris littéraires et artistiques. Pour cela, il met en œuvre des principes de conception et de fabrication d'objets ou les démarches et les techniques de création. Il tient compte des contraintes des matériaux et des processus de production en respectant l'environnement. Il mobilise son imagination et sa créativité au service d'un projet personnel ou collectif. Il développe son jugement, son goût, sa sensibilité, ses émotions esthétiques.[20]

---

[19] MEN ; MESR. Diplôme national du brevet : Modalités d'attribution à compter de la session 2018 . In : Le BO. Bulletin officiel de l'éducation nationale [en ligne]. Paris : CNDR Publications administratives, 22 décembre 2017. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=122780

[20] MEN ; MESR. Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. In : Le BO. Bulletin officiel de l'éducation nationale [en ligne]. Paris : CNDR Publications administratives, 31 mars 2015. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=122780

Les compétences mobilisées en cours de français au cycle 4 suggèrent tout de même des compétences plus formelles. L'élève doit être *« capable de réponses écrites développées et argumentées à des questions de compréhension et d'analyse d'un texte et/ou d'une image »* et savoir *« écrire un texte pouvant aller jusqu'à 2000 à 3000 signes dans une langue globalement correcte, en cohérence avec les attendus en étude de la langue, et suffisamment riche pour lui permettre de produire un texte d'invention, intéressant et conforme à l'énoncé de l'exercice, ou d'exprimer sa pensée de manière argumentée et nuancée »* Le texte produit doit être *« rédigé dans une langue suffisamment maîtrisée pour que son intelligibilité ne soit pas compromise »* et le vocabulaire spécialisé doit être *« réinvesti à bon escient »*.[21]

S'il est préconisé dans les programmes de français, le travail de l'écriture ne se cantonne pas uniquement à cette seule discipline. Les enseignants peuvent désormais avoir recours à différents dispositifs comme les rencontres ou résidences d'écrivain, les ateliers d'écriture hors cours et les concours (Dis-moi dix mots, Poésie en liberté, Ecriv'EN).

L'évaluation

Dans les recommandations des enseignants (en ligne, en classe) et de l'institution, le sujet d'invention est encore bien souvent présenté comme un piège pour les élèves. La difficulté que rencontrent les enseignants semble venir au moment de l'évaluation des devoirs : comment établir des critères qui ne reposent pas sur un jugement subjectif de l'enseignant ? En témoignent les polémiques fréquentes sur son maintien aux examens, et en particulier celui du baccalauréat.

Depuis l'annonce, en février 2018, de la réforme du baccalauréat, le "sujet d'invention" est de nouveau débattu dans la presse. Bien qu'aucune déclaration officielle n'atteste de décision ministérielle, certains enseignants ont pris publiquement position pour sa disparition au profit de la dissertation.[22] De son côté,

[21] MEN ; MESR. Document d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. In : Eduscol. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Octobre 2016. Disponible sur : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/74/6/RAE_Evaluation_socle_cycle_4_643746.pdf

[22] MATHIEU, Thibauld. Faut-il supprimer l'écriture d'invention du bac de français ? In : *Europe 1* [en ligne]. Publié le 3 avril 2018. http://www.europe1.fr/societe/faut-il-supprimer-lecriture-dinvention-du-bac-de-francais-3616901

l'AFEF a pris les devants en publiant une pétition en faveur du maintien de l'écriture d'invention aux épreuves anticipées du baccalauréat. [23]

L'introduction de l'exercice d'invention au baccalauréat en 2000 avait suscité des controverses similaires. Ce qui est sous-jacent dans débats n'est pas uniquement d'ordre idéologique. Pour assurer une meilleure réussite à tous les bacheliers, que faut-il prendre en compte ? L'interprétation de la consigne ? Mais n'y-a-t-il pas dans certaines formes de hors-sujet une forme de créativité qu'il serait dommage de sanctionner ? La qualité du texte ? Mais alors, les élèves ayant une moindre culture littéraire ne se retrouvent-ils pas injustement pénalisés ?

1.2.2 Vers la notion de création littéraire

La notion de création littéraire consacrée par l'université en tant que discipline permet d'envisager de façon plus souple la question de la production textuelle.

Vers la notion de Création littéraire

Aux États-Unis, les universités proposent des programmes de *creative writing* depuis 1922. En France, il a fallu attendre 2012 pour qu'un doctorat de création littéraire voie le jour à l'université Aix-Marseille et permette aux doctorants de soutenir un projet de création. Dans la foulée, des programmes de master sont apparus au Havre et à Toulouse. En 2013, les universités de Cergy et de Paris 8 créent à leur tour leur master.

Ce que ces programmes proposent n'est pas une méthode d'écriture. Les dispositifs mis en œuvre encouragent plutôt les étudiants à une pratique assidue et personnelle, régulièrement soumises à la relecture de leurs pairs et de leurs enseignants. Les séminaires théoriques proposent une approche plus rare des œuvres littéraires : il s'agit de les lire en tant que projet d'écrivains en analysant aussi les étapes successives d'écriture propres à chaque auteur. Il ne s'agit plus d'envisager les textes comme des chefs-d'œuvre figés, mais de les analyser aussi à la lumière de leurs repentirs et de leurs faux raccords, de leurs pastiches et de leurs emprunts.

Cette conception dynamique de la littérature n'est pas non plus complètement absente des programmes et des pratiques dans le secondaire. Elle court en filigrane dans la didactique du français. Elle trouve son expression

[23] HOUDART-MEROT, Violaine ; PETITJEAN, AMarie. Contre la suppression du sujet d'invention au baccalauréat, Appel de la communauté scientifique et enseignante envoyée au ministre, sans réponse. In : Site de l'association pour l'enseignement du français, 2 mai 2018. http://www.afef.org/blog/post-sur-la-suppression-du-sujet-d-invention-au-baccalaureat-appel-de-la-communaute-scientifique-et-enseignante-envoyee-au-ministre-sans-reponse-p2086-c31.html

la plus aboutie dans l'axe Lire-Ecrire-Publier du programme de littérature de la classe de terminale. Néanmoins, cette étude plus approfondie des pratiques des auteurs intervient précisément au niveau où l'élève n'est plus amené à produire ses propres textes de création. Nous pouvons nous poser la question de ce que cet enseignement pourrait apporter en termes de savoir-faire aux élèves s'il joignait la pratique à la théorie.

La génétique textuelle pour apprendre à réécrire

Nous devons cette conception précédemment citée à la génétique textuelle. La chercheuse Claudine Fabre-Cols plaide dans ses travaux pour une meilleure prise en compte des apports de ce champ d'étude dans les pratiques enseignantes, en particulier s'agissant du statut des brouillons d'élèves. [24]

Selon elle, le brouillon permet de mieux prendre en compte l'ensemble des compétences linguistiques que mobilise l'élève dans sa pratique de l'écriture d'invention. Ce n'est plus seulement le rebut qui doit permettre au devoir d'être recopié « au propre », c'est une trace de l'activité métalinguistique de l'élève qui se relit et reformule ses propres phrases.

1.2.3 Un travail de création à partir du document de collecte

Comme nous l'avons précisé plus haut, le professeur-documentaliste, par ses missions particulières, dispose de compétences propres, différentes de celles du professeur de lettres. Nous verrons ici comment la création littéraire peut les mobiliser.

Créer son propre déclencheur

Le premier intérêt de l'exercice était de proposer aux élèves de constituer leur propre document déclencheur à partir d'une collecte d'information. À la manière d'une palette de couleur ou des *inspiration boards* (collections d'images trouvées permettant de définir l'identité d'un projet artistique ou créatif), le document de collecte peut constituer un appui à la création d'autant plus intéressant qu'il laisse à l'apprenant le libre choix de ses sources d'inspiration.

La recherche documentaire nous permet également de travailler le besoin en même temps que la contrainte. Que sait l'élève sur le sujet choisi ? Quel genre d'informations pourraient l'aider dans sa recherche ? Etc.

[24] FABRE-COLS, Claudine Brouillons scolaires et critique génétique : nouveaux regards, nouveaux égards ? Linx, n° 51, 2004. Disponible sur : https://journals.openedition.org/linx/160

Lors des séances que nous avons menées, les élèves ont été encouragés à sélectionner, outre des extraits de biographies, d'articles encyclopédiques et de documents d'époque, des images et des textes littéraires.

Explorer la frontière entre réel et imaginaire

En dernier lieu, mélanger ressources documentaires et travail de création peut offrir une autre piste d'exploration : envisager les sources documentaires non plus seulement comme une succession d'informations, mais également comme un objet esthétique.

Ce dernier point a également pu permettre d'établir une jonction entre deux thèmes du programmes de français en 4ème : "Regarder le monde, inventer des mondes. La fiction pour interroger le réel" et "Agir sur le monde. Informer, s'informer, déformer ?".

2. Deuxième partie : L’invention comme déclencheur du besoin d'information

Dans cette partie, nous essayerons de déterminer si l’invention peut favoriser la définition du besoin d’information d’un élève. Nous reviendrons d’abord sur la séquence menée et les observations que nous avons pu faire. Puis, nous reviendrons sur les travaux des élèves pour vérifier notre hypothèse.

2.1 Conditions de la séquence

Pour commencer nous examinerons l’écart entre la séquence prévue et la séquence menée, pour essayer de déterminer si les nécessaires adaptations ont permis de remplir nos objectifs pédagogiques.

2.1.1 Déroulé de la séquence

Les tâches de recherche à part se sont déroulées au CDI, supervisées par la professeure-documentaliste. Le travail d’invention a été fixé dès le départ comme objectif de production finale.

La séance de recherche

Pour préparer la recherche des élèves, nous avons sélectionné un corpus numérique. Nous avons d’abord sélectionné sept des vingt statues de femmes présentes au jardin du Luxembourg : Marie de Médicis, Valentine de Milan, Laura de Noves, Marie Stuart, Anne Marie Louise d'Orléans (dite La Grande Mademoiselle), Blanche de Castille et Anne de Bretagne. Ces personnalités féminines ont toutes eu en commun de nourrir l’imaginaire populaire et artistique de leur temps et du nôtre.

Nous avons utilisé les photos prises par l’enseignante de français et les avons mises en ligne via l’outil de curation numérique Padlet, qui nous a semblé, par la simplicité de son interface et la clarté de son aspect visuel constituer un support adapté à la séance que nous souhaitions mener. Nous avons organisé la page en colonnes : une pour chaque personnalité.

En première position apparaissait la photo de la statue accompagnée du nom de la personnalité concernée. Puis, nous avons sélectionné pour chacune une biographie (prélevée sur le site de l’Internaute, l’encyclopédie Larousse en ligne, l’encyclopédie collaborative Wikipédia ainsi qu’un article du site du château de Versailles). Enfin nous avons ajouté lorsque c’était possible d’autres types de ressources :

tableaux, contrats de mariage, photographies de la sépulture, poèmes. L'idée était de suggérer aux élèves d'exploiter différents types de matériaux.

Lors de la séquence de recherche au CDI, nous avons présenté le projet : effectuer une recherche documentaire, mais dans la perspective d'un travail mélangeant information et imagination.

Les élèves ont ensuite été invités à se connecter au padlet et à choisir une des statues. Après avoir choisi la personnalité sur laquelle ils souhaitaient écrire, les élèves étaient (toujours via le padlet) invités à consulter sa biographie. Dans cette biographie, ils devaient prélever un événement important qui définirait à la fois le thème de leur recherche et le thème de leur travail d'invention.

Une fois le besoin d'information défini, nous avons expliqué la consigne du document de collecte : copier et coller des extraits de sites dans un document structuré. Le modèle de document de collecte avait été déposé dans un dossier partagé du réseau interne. Pour chaque extrait, l'élève devait indiquer le nom du site, le lien et le nom de l'auteur. Les élèves ont été encouragés aussi à utiliser des images.

Dans la formulation des consignes, nous avons veillé à ne pas employer les mots « fiables » ou « vraies », mais plutôt privilégier les termes ayant trait à l'adéquation avec le besoin d'information de l'élève : intéressants, importants ou utiles pour votre recherche. Le but était de stimuler leur curiosité.

L'écriture d'invention

Dans un second temps les élèves ont été invités à écrire à partir de leur recherche. La séance s'est déroulée dans une salle de classe. Nous avons distribué les documents de collecte récupérés aux élèves (celles et ceux qui n'avaient pas rendu le travail ont utilisé celui de leur voisin) pour que les élèves puissent exploiter plus facilement informations nécessaires à l'écriture de leur texte.

La consigne a été élaborée à partir d'échanges avec l'enseignante de français, pour essayer d'expliciter au mieux ce qui était attendu du devoir. Nous avons aussi répondu à son besoin de travailler avec l'élève la notion du monologue intérieur. Voici la consigne telle que nous l'avons formulée :

> Rédiger un récit réaliste mélangeant des faits trouvés dans vos recherches et des éléments d'invention." sur un évènement dans la vie d'une des femmes représentées au Luxembourg.
> Vous disposerez pour vous aider de vos recherches documentaires imprimées.
> Vous utiliserez au moins trois éléments factuels (dates, lieux, nom des personnages) issus de votre collecte d'information.
> Vous tenterez de décrire l'état d'esprit de votre personnage (monologue intérieur au discours direct ou discours indirect)

Vous ajouterez au récit des éléments de décor, d'ambiance, des dialogues que vous pouvez inventer ou avoir trouvés dans vos recherches.

Suite à la formulation et la reformulation de la consigne, les élèves se sont mis en activité et ont pu par leurs questions aux enseignants et leurs échanges entre eux résoudre les éventuels problèmes posés par l'exercice (information manquante dans la recherche initiale, pronom à utiliser, possibilité d'ajouter ou non des personnages extérieurs au récit).

Nous avons par la suite conduit une troisième séance plus courte (une demi-heure) consacrée à la restitution des travaux d'élèves évalués.

2.1.2 Observations

La première difficulté rencontrée en séance était liée à l'utilisation de l'outil informatique, la seconde à une réinterprétation de la consigne.

Appropriation des compétences numériques

Guider la création d'un fichier a pris un temps variable entre les groupes en raison : de la vitesse d'exécution des logiciels pour chaque poste utilisé, de la nécessité de paramétrer, pour chaque connexion à un nouveau poste, le logiciel de traitement de texte Microsoft Word et enfin de la maîtrise des outils informatiques de chaque apprenant.

Nous avons constaté à cet égard une disparité au niveau des compétences informatiques des élèves. Certains étaient en mesure d'utiliser des raccourcis claviers, de paramétrer Microsoft Word et de repérer rapidement sur les pages web les informations demandées. D'autres verbalisaient d'emblée un manque de compétence et ont sollicité un suivi. Pour pallier ces difficultés lors de la première séance, nous avons mis en place une démonstration sur le vidéoprojecteur pour chaque manipulation.

Par ailleurs, les élèves se sont eux-mêmes acquitté de la reformulation de la consigne. Nous jugeons cette médiation par les pairs efficace, puisqu'à l'issue des deux séances, les élèves avaient tous au moins isolé, redocumentarisé et collé dans leur document deux extraits de site. Les explications données aux camarades émanaient quasiment exclusivement de ceux et celles qui ont bénéficié pendant la séance d'un accompagnement pas à pas.

Ainsi, Myriam qui avait sollicité à plusieurs reprises l'aide de l'enseignante pour les manipulations techniques s'est rendue deux semaines après la séance au CDI avec sa camarade Amy pour terminer l'exercice. Myriam ne retrouvait plus son fichier, mais nous avons pu lui fournir une copie du travail

précédemment réalisé. Elle s'est d'abord assuré que sa recherche était suffisante en la relisant, puis elle s'est mise à lire un roman. Amy, de son côté, avait retrouvé son fichier mais ne se souvenait plus de la marche à suivre. Myriam s'est alors empressée de couper court à nos explications pour formuler elle-même la consigne. Elle lui a montré sur l'écran les champs du document à remplir en lui expliquant le processus de copier/coller avec ses propres mots (« Là, tu prends et tu fais copier », « Là, tu mets l'auteur et le site »). Amy s'est remise en activité et ne nous a plus demandé d'aide que pour valider les explications de sa camarade.

Dans les réponses des questionnaires, 12 élèves (sur 15) déclarent penser réutiliser le document de collecte pour un autre travail scolaire. Parmi eux, quatre la jugent utiles et trois autres évoquent sa simplicité d'exécution.

Réinterprétation de la consigne

Si la méthode semble avoir été favorablement perçue par les élèves, ces derniers ne l'ont pas pour autant considérée comme un format de recherche suffisant pour répondre à une contrainte scolaire. La séance finale a été quelque peu modifiée en fonction de cette réinterprétation collective, que nous allons exposer ici.

À l'issue des séances de recherches, les élèves devaient se rendre au CDI pour imprimer leurs documents de collecte ou nous les transmettre par mail. Au bout de quelques jours, nous recevons sur notre boîte mail deux devoirs s'apparentant à des exposés écrits. Nous sommes allés interroger les élèves de la classe. Ceux-ci semblaient penser que la recherche d'informations devait être rédigée et ferait l'objet d'une note. En conséquence, la majeure partie de la classe avait prévu de négocier l'échéance du rendu.

Le document de collecte leur a-t-il semblé en contradiction avec l'interdiction encore répandue du copier-coller dans les devoirs scolaires ? Ont-ils considéré l'exposé rédigé comme plus conforme aux attentes de l'enseignante-documentaliste ? Ce que nous n'avions pas anticipé, c'est que les élèves travaillaient en parallèle sur la fiabilité de l'information avec une collègue professeure-documentaliste et que cette dernière leur avait demandé un exposé accompagné d'images et d'une sitographie. Ce format correspond à celui des devoirs que nous avons reçus. Les élèves semblent avoir associé les deux différentes démarches et mélangé les consignes.

Nous avons pu prévenir une partie de la classe que ce devoir supplémentaire n'était pas nécessaire et qu'il suffisait simplement de récupérer les fichiers générés. Une dizaine d'élève s'est rendue au CDI lors des pauses méridiennes pour compléter et récupérer sa recherche.

Le jour de la séance d'écriture d'invention, nous avons proposé aux élèves qui n'avaient pas imprimé ou transmis de document de collecte d'utiliser ceux de leurs camarades.

2.1.3 Analyse critique

À la lumière de ces observations et de nos objectifs de départ, nous essayerons d'évaluer ce qui a fonctionné ou pas dans la séance.

Impact sur la motivation scolaire

À l'origine du partenariat pédagogique, il y avait une volonté réelle de remobiliser les élèves autour de tâches créatives. Interrogée par mail sur ce qui l'intéressait dans les travaux d'invention, l'enseignante de français nous a répondu :

> En fait je suis persuadée qu'on n'apprend que parce qu'on fait. Donc c'est ce qui les branche le plus ; même la grammaire les intéresse mieux si on part de leurs propres textes.

Dès nos premières discussions, nous voulions l'une et l'autre aborder les exercices fondamentaux de nos deux disciplines sous un angle différent. Nous avions toutes les deux formulé plusieurs fois devant la classe que le but de l'exercice était d'écrire un texte d'invention. La réinterprétation des consignes nous conduit à penser que l'activité de recherche a été perçue comme un travail susceptible d'être noté et non comme une aide personnelle. Dans notre questionnaire, nous avons tout de même demandé aux élèves s'ils réutiliseraient le format du document de collecte pour de prochaines recherches : 11 ont répondu « oui ».

Le travail d'invention nous a semblé rencontrer plus de succès. La majorité des élèves s'est mis en activité rapidement. À l'exception d'un élève qui a recopié le devoir de sa camarade, tous ont produit un texte. Le partage des documents de collecte a apporté un dynamisme inattendu à la séance. Les élèves ont pu travailler en binôme et échanger régulièrement autour de leurs recherches. On retrouve d'ailleurs des traces plus heureuses de cette collaboration dans les travaux d'élèves : les élèves assis côte à côte ont employé dans leurs copies des éléments d'invention similaires.

Tout ceci nous semble plutôt positif dans la mesure où notre objectif n'était pas de conduire les élèves à produire des objets littéraires parfaits, mais plutôt à adopter une démarche d'écrivain en interrogeant son sujet, en sollicitant des sources extérieures et en organisant sa production textuelle de façon cohérente.

Parmi les répondants de notre questionnaire, huit ont jugé l'exercice d'invention était "intéressant" deux "bien", un "drôle". Un élève résume en ces termes les enjeux de l'exercice.

> L'exercice était intéressant puisqu'il mélangeait les recherches (donc les faits, la réalité) et l'imagination

Nécessité d'adapter l'évaluation finale

Toute la difficulté de la consigne résidait dans cette tension entre informations (en tant que connaissances formulées par un auteur tiers) et imagination. Par ailleurs, le temps accordé aux élèves pour l'écriture était court, comme l'indique un élève dans notre questionnaire :

> J'ai trouvé cet exercice drôle, mais j'ai pensé qu'on avait pas assez de temps pour travailler

Par conséquent, ce que nous jugeons ici s'apparente ici plutôt à un premier jet pour la majorité des élèves (seuls deux élèves ont eu le temps de recopier au propre leurs textes).

L'hétérogénéité a été un autre point important de réflexion. L'idée était d'évaluer la pertinence de chaque démarche plutôt que de récompenser une virtuosité littéraire. Pour éviter de pénaliser les élèves ayant des difficultés avec la langue écrite, nous n'avons pas pris en compte dans notre barème l'orthographe, ni la syntaxe. Dans les devoirs présentés en annexe, nous avons d'ailleurs retiré les fautes d'accord et de grammaire, pour une meilleure lisibilité.

Nous n'avons également pas comptabilisé l'éventuelle culture historique préexistante de l'élève en ne pénalisant pas les contresens historiques ou les anachronismes. Dans nos consignes orales, nous avons préféré mettre l'accent sur la notion de cohérence du texte.

Nous avons également pris en compte le fait que tous les élèves n'ont pas pu retravailler leur recherche initiale. Sans accompagnement de notre part, tous les élèves n'ont pas pu structurer leurs parcours selon leurs besoins propres. Certains élèves ont manifesté une insatisfaction quant au nombre des informations trouvées. Nous les avons encouragés à investir les carences de leurs recherches initiales en inventant ce qui leur semblait manquer.

Le barème que nous présentons ici accorde 16 points aux textes produits et 4 à la recherche d'informations initiale. L'idée était de privilégier les élèves qui s'étaient investis dans chaque étape de l'exercice. Nous avons considéré que la démarche de sélection et de traitement des informations pouvait permettre aux élèves ayant recueilli le moins d'informations de gagner sept points en sélectionnant, reformulant et organisant les informations recueillies.

Critère de notation	Nombre de points
1/ Sélection et exploitation des informations	
La recherche documentaire a été fournie par l'élève	2
La recherche correspond au format demandé	2
Le travail d'invention utilise au moins trois éléments factuels de la recherche	3
Ces éléments sont reformulés (pas recopiés mot à mot)	2
Les éléments sélectionnés dans la recherche améliorent la compréhension de l'histoire.	2
Sous-total	**11**
2/ Le travail d'invention	
Le texte raconte un événement précis	2
Les pensées, l'état d'esprit d'un ou plusieurs personnage sont décrits	3
Ajout d'éléments de mise en scène (décor, ambiance, dialogues)	4
Sous-total	**9**
Nombre de points total	**20**

Les résultats obtenus par les élèves se sont répartis entre 7 et 20 (l'élève qui a recopié son devoir sur sa voisine n'a pas été noté). Nous avons également accompagné la note d'appréciations écrites.

2.2 Un parcours de recherche guidé par un besoin d'information.

Les documents de collecte n'ont pas pu faire l'objet de la remédiation prévue au départ. Nous reviendrons ici sur les parcours de recherche des élèves : de la formulation de requêtes à l'élaboration du document de collecte. Nous nous pencherons en dernier lieu sur l'évolution du besoin d'information au cours de l'activité.

2.2.1 La recherche d'informations

Les élèves ont été laissés libres dans le choix du thème à partir des personnalités sélectionnées. Le choix de l'événement à traiter s'est fait plutôt rapidement après la lecture d'une première biographie. Dans cette sous-partie nous reviendrons comment les élèves ont conduit leurs recherches.

La formulation des requêtes

Parmi les élèves qui ont rendu leurs recherches, huit ont décidé de parler de mariages et trois d'une exécution (celle de Marie Stuart). Deux élèves ont choisi de parler d'un couronnement, une élève a choisi de raconter une rencontre amoureuse, une autre de l'aménagement d'un château, et une autre d'une évasion. Les personnalités les plus choisies par les élèves ont été Marie Stuart (pour son mariage, son couronnement en tant que reine de France et son exécution), Marie de Médicis (pour son mariage, le couronnement de son fils et enfin son évasion de prison).

Lors de la séance en salle informatique, aucun moteur de recherche n'a été recommandé. Tous les élèves ont utilisé Google, ce qui s'explique par le navigateur installé sur les postes élèves (Chrome) qui facilite l'accès au moteur de recherche en autorisant la formulation de requêtes depuis la barre d'adresse.

Dans leurs questionnaires, les élèves déclarent avoir eu recours à un nombre restreint de requêtes : entre une et trois selon les élèves. Neuf élèves ont introduit dans leur requête un mot clef ayant un rapport avec l'événement qu'ils souhaitaient raconter. Quatre élèves déclarent n'avoir réalisé qu'une seule requête comportant le nom et le prénom du personnage qu'ils ont choisi.

Une élève déclare avoir fait une recherche en rapport avec le lieu de l'événement qu'elle souhaitait raconter (le Château d'Eu, lieu choisit par son personnage, Anne Marie Louise d'Orléans quand elle s'éloigne de la Cour de Louis XIV).

Lors de la séance, nous avons encouragé les élèves ayant du mal à trouver des informations sur l'évènement choisi à élargir la recherche aux autres personnages concernés par l'événement ou à des lieux. L'analyse des documents de collecte révèle que les requêtes ont peu évolué lors de la séquence, hormis pour Raquel dont nous parlerons plus loin, dont la démarche semble avoir été de varier les angles de recherche, même si les résultats finaux ne lui ont pas semblés satisfaisants.

Bruit documentaire

Parmi les répondants du questionnaire, 12 élèves jugent les résultats de leurs recherches nombreux. La raison de ce nombre est systématiquement attribuée à la notoriété du personnage choisi, dans un cas, à son importance dans l'histoire de France. Ces résultats contredisent nos propres recherches sur les mêmes sujets.

Pour des personnalités bénéficiant de biographies plutôt détaillées et placées dans les premières pages de Google, deux élèves jugent les résultats "peu nombreux" et justifient leurs réponse par :

> Car peu de rédacteurs s'y sont intéressés (Anne Marie Louise d'Orléans)

Car elle n'était pas très connue (Anne de Bretagne)

À l'inverse, nous avions anticipé un bruit ou un silence documentaire important pour un personnage moins célèbre comme Valentine Visconti. Ce n'est pas ce que reflètent les questionnaires des deux élèves qui déclarent avoir choisi cet événement. Pour elles les résultats étaient nombreux :

Car c'était un événement important dans l'histoire de France.

Car c'est un événement marquant dans sa vie.

Or, lorsque nous refaisons nous même la même requête sur le même moteur de recherche, nous remarquons que la moitié des pages est difficilement exploitable (archives au code html endommagé, sources universitaires et document numérisés qui ne permettent pas le copier-coller). Parmi les résultats restant, ne restent que Wikipédia (en première place) et d'autres sites qui racontent la vie de la princesse, mais ne font que mentionner le mariage. Par ailleurs, les documents de collecte sur Valentine Visconti n'ont jamais été transmis par les élèves et il nous est impossible de savoir si des informations ont bien été prélevées.

2.2.2 Sélection des informations

La sélection des informations est intervenue plus ou moins rapidement selon les élèves. Nous verrons comment ces derniers ont pu sélectionner, redocumentariser puis évaluer les fragments de sites.

Sélection des sources et redocumentarisation

Nous avons encouragé dans nos consignes des collectes d'extraits courts, pour permettre une meilleure lisibilité du document de collecte. Les extraits prélevés par les élèves font en moyenne 92 mots. L'extrait le plus court compte 18 mots et le plus long 323. En tout, les élèves ont prélevé 35 extraits de site (en comptant les images).

Parmi les 30 adresses de sites mentionnées par les élèves dans leurs collectes, près de la moitié sont celles d'encyclopédies en ligne. Parmi ces 14 extraits, 9 ont été prélevés sur Wikipédia, quatre sur l'encyclopédie du site l'Internaute, un sur la version en ligne du Larousse et un autre sur Universalis. Viennent ensuite les périodiques cités à quatre reprises (Le Point, Le Figaro, le magazine de l'Internaute et la France Pittoresque) et les sites personnels, cités à quatre reprises également. Les élèves ont eu recours à des extraits de blog trois fois et à des sites spécialisés dans l'histoire trois fois également.

Une élève a sollicité une source institutionnelle présente dans la sitographie de départ : le site du château de Versailles. Une autre a consulté le site anecdotrip, qui semble être une plateforme collaborative autour des

anecdotes de voyage. Un élève mentionne dans ses sources un extrait du contrat de mariage entre Anne de Bretagne et Louis XII, mais cite l'extrait d'un autre site. Une élève a cité deux fois le même texte, hébergé sur deux sites différents. Une élève (Tanya) a prélevé un extrait de sites incluant une citation d'une biographie de Marie Stuart par Susan Doran.

La prépondérance des sources encyclopédiques s'explique d'abord par rapport aux thèmes de départ (personnages historiques), mais aussi par le rang qu'elles occupent dans les résultats de recherche Google.

Nous avions encouragé l'utilisation d'iconographie lors des séances menées. Dans le padlet nous avions inséré des liens vers des sélections d'images pour chaque personnalité choisie à partir des mots-clefs du site Wikimedia Commons. Nous avons pu observer qu'au moins trois élèves avaient inséré des portraits dans leurs documents de collecte. Seule Amy a maintenu une image dans le document rendu. Elle ne l'a finalement pas exploitée dans son travail d'invention. Mathilde et Tanya, qui ont rendu des devoirs type "exposé" ont inséré des images pour illustrer leurs recherches, mais ne les ont pas non plus utilisées. Aucune de ces élèves n'a indiqué l'auteur de l'image.

Indiquer le nom du site et l'URL a suscité peu de questionnement ou d'inquiétude pour les élèves. On remarque tout de même que dans les documents de collecte de Leah et Ola (voir Annexe 3), les suffixes (.com) subsistent dans le champ nom du site. Quant aux élèves qui sollicitent des blogs ou des sites personnels, comme Bruce et Maria, c'est souvent l'hébergeur qui est mentionné en tant que nom du site (Over-blog, Free.fr).

En revanche repérer le nom de l'auteur a semblé dans un premier temps difficile, en particulier pour les sources encyclopédiques. Lorsque nous avons demandé aux élèves qui écrivait les articles de Wikipédia. Les élèves ont répondu « Tout le monde ». Dans son document de collecte, une élève a donc indiqué : le Monde. Certains ont choisi de laisser le champ auteur vide, d'autres d'écrire « Aucun » ou « Anonyme ». Une élève a mentionné Wikipédia dans le champ auteur de son document de collecte. La tutrice venue observer une séance a remarqué qu'un élève s'était rendu dans l'historique des modifications d'un article Wikipédia et avait prélevé le nom du dernier contributeur, ce qui correspond aux recommandations de l'encyclopédie collaborative telles que formulées dans l'article "Citation et réutilisation du contenu Wikipédia"[25].

[25] Citation et réutilisation du contenu de Wikipédia. In : Wikipédia [en ligne]. Wikimedia Foundation, 11 mars 2018. Disponible sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipédia:Citation_et_réutilisation_du_contenu_de_Wikipédia

Les critères de sélection

La compréhension du site reste un critère essentiel pour la sélection des informations. Quatorze des élèves interrogés ont jugé que les sites étaient “faciles à comprendre”. L’un d’eux a même ajouté qu’il avait choisi les sites parce qu’ils étaient “bien expliqués” et selon lui “fiables”.

La fiabilité des sources n’avait pas fait l’objet de consigne particulière. Nous savions, en préparant la séance que les informations disponibles sur le Web étaient parfois romancées ou incomplètes. Les élèves ont en revanche d’eux-mêmes cherché à évaluer la fiabilité des informations dès la première tâche de recherche prescrite. Certains élèves ont remarqué que pour un même événement, plusieurs dates contradictoires apparaissent.

Pour résoudre le problème, les élèves ont généralement eu recours à des techniques de recoupement. Parmi les 16 répondants du questionnaire, 10 déclarent avoir vérifié sur d’autres sites et comparé les informations trouvées entre elles. Une élève a même demandé à avoir recours à sa langue natale pour vérifier une information qui lui semblait douteuse.

Un seul élève semble déplorer la similitude entre les différentes sources consultées. Voici sa réponse à la question consacrée aux difficultés rencontrées durant l'activité de recherche :

> Il y avait plein de sites, mais ils disaient la même chose, j'aurai aimé avoir des informations différentes.

Parmi les autres critères de fiabilités cités, il y a la question de l’autorité de la source (mentionné deux fois). Un élève nous explique :

> J'ai choisi des sources spécialisées en histoire (Hérodote.net), Historia, et des journaux français officiels (Le Figaro).

Un autre qui juge ses résultats de recherche peu fiables justifie sa réponse par :

> Car les sites ne semblaient pas professionnels.

Notons que cette phrase peut tout aussi bien faire référence à l’aspect visuel du site. La déclaration d’un autre élève pourrait faire allusion à cet aspect :

> Car je retrouvais les mêmes informations sur d'autres sites bien organisés et qui selon moi sont fiables

Enfin, un répondant cite la présence de publicité comme critère négatif :

> Car il y avait beaucoup de pubs, et aussi sur chaque site il y avait des informations différentes.

Cette observation est à mettre en relation avec l'autre séance de recherche d'informations menée la même semaine par notre collègue enseignante-documentaliste. Les élèves semblent être en mesure de reprendre certains éléments de la grille d'évaluation pour évaluer leurs recherches d'information.

2.2.3 Evolution du besoin d'information

Sans connaissance préalable des personnalités traitées, nous jugeons le besoin d'information de départ plutôt élevé pour l'ensemble des élèves. Cela explique selon nous que les requêtes décrites précédemment soient restées centrées sur la personnalité choisie, sans essayer d'obtenir plus de contexte (lieux, personnages). Nous verrons ici comment ce besoin a pu évoluer en fonction de la pertinence des résultats et en fonction des étapes de la séquence.

Pertinence des résultats

Globalement, les élèves qui ont répondu à notre questionnaire semblent juger positivement la pertinence de leur recherche. Sur les 16 répondants, 13 ont jugé que les sites qu'ils ont sélectionnés correspondaient à leur objectif de recherche. L'un d'eux mentionne tout de même dans les difficultés rencontrées :

> Il n'y avait pas les informations que je voulais.

La comparaison des devoirs d'invention et des documents de collecte révèle que parmi les 35 extraits prélevés, 10 n'ont pas été exploité par les élèves. Parmi eux, nous considérons que quatre ont été ignorés pour cause d'inadéquation avec le thème de la recherche. Les deux élèves concernés, Raquel et Tony ont eu recours à différentes stratégies pour résoudre le problème.

Le premier biais induit par le document de collecte tel qu'il a été transmis aux élèves est la tentation de le « remplir » pour répondre à la consigne, en sélectionnant des informations non-pertinentes. Sur le document de collecte de Tony par exemple, on peut lire un extrait de Wikipédia décrivant un tableau de Rubens sur le couronnement de Marie de Médicis. Tony a sélectionné la description du tableau alors que nous lui avions conseillé de sélectionner l'image. Par ailleurs, plus haut sur la page consultée, Tony pouvait trouver une représentation peinte par le même artiste du mariage avec Henri IV, qui était dans le thème de sa recherche.

Tony résoudra ce problème de pertinence en allant chercher d'autres sources que celles sélectionnées dans sa recherche pendant la séance d'écriture.

Raquel réalise une recherche d'information sur le mariage de Marie Stuart. Elle utilise d'abord la biographie de la reine fournie dans le padlet et issue du site l'Internaute. Pour compléter ses résultats, elle élargit sa recherche aux proches de Marie Stuart : Son premier mari, François II et son fils Jacques VI.

Elle prélève un paragraphe de chaque texte introductif des notices de l'encyclopédie Wikipédia et elle les colle dans son document. Cependant, lorsque l'on regarde les extraits collectés, on réalise qu'ils n'ont plus de rapport avec l'événement qu'elle souhaitait raconter :

> URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_de_France_(1555-1584)
> Nom du site : Wikipédia
> Auteur : Le monde
> À la tête du parti des Malcontents, François joua un rôle politique particulièrement important dans la France des années 1570. Il provoqua des troubles à la cour de son frère Henri III et participa aux sixième et septième guerres de religion.
>
> URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_VI_et_Ier
> Nom du site : Wikipédia
> Auteur : Le monde
> Jacques devient roi d'Écosse à l'âge d'un an, après que sa mère, Marie Ire, a été contrainte d'abdiquer en sa faveur. Quatre régents se succèdent jusqu'à sa majorité, en 1578, mais il ne prend réellement en main les rênes de l'État qu'en 1583. En 1603, il succède à Élisabeth Ire, dernière représentante de la maison Tudor, sur le trône des royaumes d'Angleterre et d'Irlande. À compter de cette date, il se donne le titre de « roi de Grande-Bretagne et d'Irlande ». Désormais, les couronnes d'Angleterre et d'Écosse sont réunies, c'est l'Union des Couronnes. Le roi s'installe en Angleterre et il ne retournera qu'à une seule reprise en Écosse en 1617. C'est sous son règne que débutent les plantations en Irlande et la colonisation britannique des Amériques.

De plus si l'on se penche sur le personnage décrit dans le premier extrait, on tombe sur un cas d'homonymie. Le personnage décrit est un autre François, frère du personnage que Raquel recherchait. Quant à Jacques VI, il est né d'un autre mariage. Dans sa production finale, Raquel n'utilisera pas ces extraits et gardera uniquement la première biographie, celle prélevée sur le padlet.

Si les deux parcours recherches révèlent quelques défaillance, on peut néanmoins conclure que les élèves ont su chacun à leur façon, recentrer leurs devoirs de manière à répondre au mieux à leur besoins.

Le besoin informationnel au fil des séances.

Le besoin d'informations, que nous avons précédemment décrit comme élevé, a semblé dans un premier temps rendre plus difficile le filtrage des résultats de la recherche. Un grand nombre d'informations sans rapport avec le thème de départ ont été retenues par les élèves. Amy par exemple, a prélevé une chronologie couvrant neuf ans de la vie de son personnage.

Parmi les trois élèves qui ont fourni un devoir supplémentaire (Tanya, Balthazar et Mathilde), le thème de recherche s'est même considérablement élargi : c'est toute la biographie du personnage qui a été relatée par les élèves.

Cette profusion d'information s'explique d'abord par le choix des sources encyclopédiques qui privilégient les chronologies aux récits détaillés. Le choix du thème a également été déterminant. Certains événements ont peu été racontés par les historiens et ont nécessité d'élargir les recherches.

À l'issue du travail d'invention, les élèves ont semblé se poser d'autres questions. Sept ont mentionné de nouvelles pistes de recherche dans leurs réponses. Un élève déclare vouloir se renseigner davantage sur le passé d'un personnage secondaire. Un autre voudrait en savoir plus sur les invités du mariage qu'il décrivait.

Un élève qui semblait particulièrement peu motivé par l'exercice, le décrivant comme "ennuyant à mourir", déclare qu'il aurait souhaité se renseigner sur la mort de son personnage.

Nous considérons que décrire le travail d'invention comme objectif de production finale n'a pas conduit les élèves à envisager leurs stratégies de recherche différemment que si nous leur avions demandé de produire un exposé. Une meilleure préparation de cet aspect de la séance aurait sans doute permis d'obtenir des résultats plus concluants.

3. Troisième Partie : Un travail d'invention enrichi par le document de collecte

Le genre biographique n'avait pas été abordé au cours de l'année. Dans nos consignes orales, nous avons présenté l'exercice comme un récit en insistant sur le fait que nous ne cherchions pas nécessairement une reconstitution historique fidèle des faits, mais une réinterprétation. Nous verrons ici comment les élèves ont pris en compte la consigne dans leurs devoirs.

3.1 Le document collecte comme ressource

Nous avons vu que les documents de collecte contenaient essentiellement des fragments de textes informatifs. Nous verrons dans cette sous-partie comment les élèves ont mobilisé leurs compétences informationnelles pour exploiter ces recherches initiales.

3.1.1 Influence des sources sur les productions finales

Nous répartirons d'abord les devoirs sollicitant le plus les documents de collecte en deux types : les chronologies et les récits détaillés.

Les chronologies

Les premiers éléments à être repris par les élèves sont les dates et les noms propres. Ceux-ci avaient été donnés en exemple dans la consigne. Dans nos verbalisations, nous les avons présentés comme des éléments de contexte pour le lecteur.

Pour les élèves qui ont trouvé une majorité de dates dans leur recherche, la reconstitution a semblé particulièrement laborieuse et peu propice à une bonne compréhension des extraits. En témoignent, pour les élèves qui ont travaillé sur Anne de Bretagne de nombreuses confusions entre les différents mariages, annulations et répudiations qui ont conduit le personnage à se marier trois fois et être deux fois reine de France.

Pour quelques élèves, l'énoncé reformulé différait très peu de l'énoncé initial. Ainsi peut-on lire dans le devoir de Daniel :

> Le 25 janvier 1477 est née Anne de Bretagne. Elle était aimée de ses parents. Tiens la voilà justement elle va vous raconter son histoire : Je suis Anne de Bretagne, née le 25 janvier 1477. Je me rappelle que quand j'avais 21 ans, je redeviens duchesse (en 1498) de Bretagne

> et je rétablis la Chancellerie de Bretagne avec à sa tête Philippe de Montauban et Guillaume Guégen comme vice-chancelier.
> Après avoir répudié Jeanne de France, le roi de France Louis XII m'épousa. Malgré notre union, je veillai à maintenir mon duché indépendant. La Bretagne sera malheureusement rattachée à la France. Je suis morte.

À part la dernière phrase, qui pourrait presque introduire un élément fantastique à son récit, l'élève n'a pas répondu à la consigne d'invention. Les informations reprises à la première personne restent au plus près du corpus de départ. Les évènements ne sont pas mis en relation entre eux et ne semblent obéir ni à l'ordre de la collecte, ni à l'ordre chronologique.

Yann, le voisin de Daniel, qui a lui-même produit le document de collecte utilisé, a eu recours au même procédé, avec moins de reformulation. Les deux élèves ont rendu leur copie avant les autres, s'assurant simplement que la quantité de ligne écrite était suffisante. Nous pensons que l'exercice d'invention a pu constituer pour eux une prise de risque supérieure à la perspective d'une mauvaise note.

Reconstitutions historiques

Comme nous le pensions au départ, les recherches offrant des résultats riches et détaillés, plus proches du récit que de la notice biographiques ont donné lieu à des mise-en-scène fidèles aux recherches. Les élèves qui ont travaillé sur la décapitation de Marie Stuart ont pleinement exploité les informations trouvées. Mathilde nous raconte :

> Sa mise à mort fut un vrai calvaire : le bourreau dû s'y prendre à trois fois avant de détacher sa tête du corps, grâce à sa hache. Certaines personnes disaient qu'il était saoul et que c'était la raison de son imperformance. Il devait montrer la tête coupée au peuple, mais il oublia qu'elle portait une perruque et lorsqu'il souleva sa tête, la perruque resta dans ses mains alors que sa tête tomba à terre. L'exécution était terminée.

Tous les détails racontés ici ont été rapportés par les sites qu'elle a consultés. A propos du même événement Karla reprend l'idée des trois tentatives de décapitation et choisit de les découper en plusieurs phrases, accentuant ainsi l'effet dramatique :

> Le bourreau la fait se positionner pour la décapitation. Un premier coup donné par le bourreau lui entailla l'os occipital. Un deuxième coup : tomba sur sa nuque sans complètement lui trancher la gorge. Un troisième coup et sa tête se détacha de son corps.

Ola choisit également d’exploiter les informations, mais elle se les réapproprie en mettant en scène le tumulte intérieur de son personnage :

> Était-ce juste de mourir ainsi ? Être condamnée sans preuve ? Où est la justice ? Elle passe sa dernière nuit à penser commencer mourir dignement. Quelle mort allait-elle choisir ? Quelle mise-en-scène pour qu'on se rappelle d'elle ? Le jour suivant elle se proclama martyre catholique. Vêtue de rouge, elle arriva au lieu de sa décapitation. Elle était confiante et décidée à mourir fièrement.

Tous les détails évoqués par ces trois élèves ne sont pas présents dans le document de collecte, mais on les retrouve en revanche facilement en ligne. Des recherches complémentaires avaient été effectuées plus tôt dans la journée et nous pensons qu’elles ont facilité la réappropriation du récit par les élèves.

3.1.2 Traitement de l’information

Comme Nicole Boubée, nous pensons que la compétence linguistique ne suffit pas pour mesurer les compétences informationnelles des élèves. Néanmoins, l’écart entre les extraits collectés et les extraits reformulés peuvent constituer un indice de ce que l’élève a compris de l’information de départ.

Reformulation des informations

Pour au moins quatre élèves, la profusion de dates et d’événements a conduit à une simple reformulation des informations trouvées laissant une part minimale à l’invention. Dans notre notation, nous avons essayé de valoriser ceux d’entre eux ayant tenté d’apporter le plus de cohérence à leur chronologie.

Ainsi, nous pouvons lire dans le devoir de Raquel :

> En 1542, le 8 Décembre Marie Stuart elle est née. Pendant quelques années qui passent Marie elle doit épouser le fils de Henri II qui s'appelle François de France le 19 avril 1558. Leur mariage s'est déroulé à la Cathédrale de Notre-Dame de Paris. Mais le problème Marie elle doit se marier, mais elle n'a que 15 ans pour une jeune fille de son âge pour se marier.
> - 1 ans qui passe en 1559, Son marie se fait couronner comme Roi et quelques mois plus tard, Marie en 1559 le 10 juillet Marie elle se fait couronner comme Reine de France. 29 ans plus tard Marie Stuart Meurt en 1587 le 8 février.

L’élève n’insère aucun élément inventé et ne centre pas son thème sur un événement précis. En revanche, elle mobilise d’autres compétences qui nous ont intéressées. En effet, le seul extrait de site qu’elle a retenu (issu de l’encyclopédie de l’Internaute) était particulièrement court :

> Le 19 avril 1558, Marie épouse François de France, fils d'Henri II, dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris, alors qu'elle n'a que 15 ans. Lorsque son époux est couronné en 1559, elle devient aussi reine de France.

Par ses reformulations et par l’ajout de mots de liaison, Raquel a su résoudre son manque d’informations initial et produire un écrit construit en augmentant considérablement la taille de l’extrait. Nous avons valorisé ces opérations dans sa copie, tout en lui rappelant qu’elle avait dévié de la consigne initiale.

Inversement, Tanya disposait de recherches particulièrement longues et exhaustives. Elle évoque quant à elle le mariage de Marie Stuart. Dans ses descriptions, elle n’omet aucun détail de la tenue de la reine :

> Marie Ière portait une robe blanche décorée de broderies. Sur ses épaules reposait une longue traîne de velours gris, tenue par des demoiselles d'honneur. Sa tête était ornée d'une incroyable couronne sertie de saphirs, perles et rubis. À son cou se trouvait un pendant étincelant orné de bijoux multicolores qui faisaient allusion au bel arc-en-ciel dormant dans le ciel. Elle fit son entrée dans la cathédrale entourée du roi Henri II et de son cousin le duc de Lorraine.

Le texte semble à première vue être l’expression du style particulier de l’élève. Cependant, en nous penchant sur le document de collecte, nous remarquons que les phrases du document initiales ont été reprises quasi mot pour mot. Tanya avait prélevé des extraits particulièrement longs et détaillés. Si l’originalité de sa production pose question, nous remarquons tout de même qu’elle a su croiser trois extraits de façon à produire un texte fluide, parfois agrémenté d’inventions personnelles.

Interprétation des faits

Les mariages ont été les évènements qui ont été le plus traités par les élèves. La plupart d’entre eux les ont interprétés comme des événements subis pour leurs personnages, même si selon les commentateurs historiques, ce n’était pas forcément le cas. Ainsi Otto nous explique à propos d’Anne de Bretagne :

> Le 9 août 1498, la duchesse arriva devant la cathédrale, prête à se marier avec Louis XII, elle n'est pas très heureuse car ce mariage fut mis en place par force à cause de leurs

> parents pour des questions d'argent mais après quelques années Louis fut, un bon mari, finalement ce mariage est réussi.

Tandis que pour Damien ce même mariage revêt une tout autre signification pour son personnage :

> Anne de Bretagne parle avec une autre noble « Je vais me marier et je ne suis plus triste, l'union de la France et de l'Angleterre va arrêter toutes ces guerres, je suis une femme maintenant qui est heureuse et importante.»

Là encore, ce qui était attendu n'était pas une retranscription parfaite de l'histoire. Ces différentes interprétations ouvrent également des pistes pour travailler avec les élèves sur la notion de point de vue et celle de la neutralité des sources historiques.

3.2 Le document de collecte comme inspiration

Nous verrons ici comment, en plus des informations trouvées, les élèves ont pu inventer des décors et des dialogues pour donner vie à leur récit.

3.2.1 Décor et mise-en-scène

Au début de notre expérimentation, nous avions supposé que les élèves disposant d'une recherche moins riche s'écarterai plus volontiers des faits. Nous verrons ici comment ils ont procédé.

Mobiliser sa culture personnelle pour combler un manque d'information

Nous avons choisi de ne pas pénaliser les anachronismes, mais d'insister plutôt sur la cohérence du texte. C'était précisément parmi les élèves qui avaient obtenu le moins d'informations que nous attendions une plus grande part d'invention. Notre hypothèse s'est vérifiée pour Yasmine qui a choisi de relater le mariage de Valentine Visconti dans un style riche en images et en détails :

> Les mariés se dirigent vers la sortie et lancent le riz sacré sur les invités restés dehors. Un lâcher d'élégantes colombes blanches et des confettis et paillettes viennent s'ajouter à la cérémonie.
> Une grande réception est donnée dans une grande salle décorée de roses et rubans. La pièce-montée est apportée et les invités la dégustent avec joie.

On retrouve dans sa copie les codes du mariage tel qu'il est pratiqué aujourd'hui et montré dans les comédies romantiques : la robe est blanche, on lance du riz, des confettis et des paillettes. Plus tard dans le texte, l'élève fait valser son héroïne. Nous sommes loin du Moyen Âge, l'époque de Valentine Visconti.

Yasmine compense le peu d'information trouvé par l'ajout d'éléments de mise-en-scène. Ainsi, elle fait intervenir un narrateur interne à la fin de son texte :

> Je murmure à son oreille :
> – Je vous aime tant !
> – Moi aussi cher Léon, mais vous le savez, je dois être duchesse pour sauver ma famille.
> – Je sais.
> Une moue vint s'afficher sur mon visage, mais la chaleur de son souffle dans mon cou me réconforta. « Je t'aime Valentine. » La soirée prit fin et je dus rentrer chez moi sans mon aimée, seul.

La culture pop fait une apparition éclair dans la copie d'Alfred, qui invente, pour le mariage d'Anne de Bretagne, une fin tragi-comique.

> « J'ai envie de me suicider. » Elle sait que Louis XII est un obsédé sexuel qui se sert d'elle pour le festin du soir. Nous venons de la voir du haut du 4ème [étage] de sa demeure sauter en faisant un dab.

Le dab est un mouvement de bras exprimant la victoire. Il a été popularisé en France par le footballeur Paul Pogba. Ses origines sont incertaines, mais on pense qu'il est apparu dans la culture hip-hop dans les années 90. Il a été depuis largement repris par les sportifs, puis les youtubeurs. On l'utilise désormais dans les médias de masse comme symbole de la culture des jeunes générations.

Otto, qui relate lui aussi le mariage d'Anne de Bretagne (et qui s'avère être le voisin d'Alfred lors de la séance d'écriture) insère un autre anachronisme volontaire :

> Aujourd'hui Anne et Louis ont deux petits enfants ce sont deux garçons Booba et Kaaris.

Les deux personnages convoqués ici, Booba et Kaaris, sont deux rappeurs français célèbres, connus pour le caractère explicites de leurs paroles. Malheureusement, la copie ne développera ni sur l'événement historique, ni sur les rappeurs qui ont traversé le temps.

Des descriptions pour donner à voir

Les descriptions ont été les éléments d'inventions les plus utilisés par les élèves. Parfois très succinctes, elles permettent néanmoins de sortir du récit factuel. Ainsi, Bruce imagine le mariage d'Anne de Bretagne en deux phrases :

> Elle était habillée d'une grande robe ornée de pierres précieuses. La cérémonie était magnifique, le roi était habillé avec de beaux vêtements blancs.

Damien, de son côté, imagine un festin :

> Lors du mariage viande sur le feu, vin et gâteaux étaient de la partie.

Ces éléments visuels et d'ambiance, s'ils ont été fortement suggérés lors de la séance ne s'appuyaient ni sur des images, ni sur des récits. Une piste possible de réécriture serait de demander aux élèves de les retravailler en y ajoutant d'autres détails.

3.2.2 Donner une voix aux personnages

La consigne du travail d'invention suggérait l'emploi de dialogues et de monologues intérieur. Si elle n'a pas été systématiquement suivie, elle a souvent permis aux élèves de se détacher des faits relatés, elle a permis à certain de donner vie à l'événement choisi.

Des dialogues et monologues pour donner vie à ses personnages

Anna a choisi le personnage d'Anne-Marie Louise d'Orléans (dite la Grande Mademoiselle). Elle a concentré ses recherches sur le moment où la cousine du roi Louis XIV s'éloigne de la cour pour des raisons politiques et s'installe dans le château d'Eu. Le début de son devoir évoque les raisons de cet exil volontaire. Dans sa collecte, Anna a relevé que son personnage était réputé pour son goût artistique. L'élève illustre ce trait par le mouvement et le dialogue en décrivant une Grande Mademoiselle tout occupée à décorer et équiper sa nouvelle demeure :

> La dégustation du thé terminée, la Grande mademoiselle doit installer le mobilier du salon principal de l'aile ouest du château d'Eu.
> « Un canapé en velours rouge, deux fauteuils assortis, une table basse en marbre blanc, des tapisseries de chine, des vases, des tableaux. Tout est là ! Affirma mademoiselle en finissant de lire la liste qu'un artisan lui avait apportée. Posez ça là. Ça ici. Par-là! En haut. Plus à gauche... »

Ici, l'élève mobilise à la fois sa recherche d'information, son imagination et son sens de la mise-en-scène pour caractériser son personnage.

Éric, de son côté, a exprimé plus de difficultés à organiser les éléments informatifs. Il utilise la recherche de son voisin sur Anne de Bretagne. D'abord, il énumère les (nombreux) mariages de son personnage (qui a épousé deux rois de France). Sa copie comporte des astérisques, comme pour suggérer qu'il souhaite rajouter des détails au premier paragraphe qu'il a écrit. À la fin de son devoir, il décide de s'attarder sur un événement qui lui a semblé marquant. Il raconte la répudiation de Jeanne de France par Louis XII sous forme d'une scène de ménage :

> Le roi Louis XII se disputa avec Jeanne de France :
> – Je veux avoir une descendance
> – Mais il n'y a pas que ça, ce n'est pas très grave
> – Mon sang est sacré et je veux la descendance pour préserver le trône sinon ce sera le fils de mon cousin et je ne l'aime pas trop.
> Puis le roi répudia Jeanne de France.

Si la saynète introduit un effet humoristique par l'effet de décalage entre le ton choisi et la gravité de la situation, elle n'en est pas moins juste d'un point de vue factuel. Louis XII craignait effectivement de ne pas avoir d'héritier mâle. Le fils du cousin décrit ici n'est autre que le roi de France François Ier.

Des citations imaginaires

Deux autres élèves ont eu recours à des dispositifs textuels que nous jugeons intéressants. Il s'agit de citations littéraires imaginaires qu'elles attribuent à leurs personnages pour permettre au lecteur d'accéder à leurs pensées.

Leah raconte la rencontre entre Laure de Noves et Pétrarque. Elle a d'abord rédigé un texte très informatif, reprenant presque toutes les informations trouvées lors de sa recherche. Mais à la fin de son texte, elle ajoute quelques vers, qu'elle attribue à Pétrarque :

> « Quelle merveille, elle incarne la beauté et la nature, ses cheveux qui dansent dans le vent et sa tendre peau qui brille sous l'ardeur du soleil. »

En quelques lignes, l'élève donne vie à l'émotion en incarnant elle-même le poète amoureux. Notons que venant d'une élève qui lit et écrit habituellement dans une autre langue, cet essai semble particulièrement abouti.

Myriam, de son côté, convoque le format des mémoires pour raconter l'évasion de Catherine de Médicis de la prison dans laquelle son propre fils l'avait enfermées :

> […] je me souviens avoir lu ça dans ses mémoires :
> « J'avais tout essayé, c'était impossible ne serait-ce que mettre un pied dehors sans se faire arrêter par les gardes. Alors cette nuit-là, je nouais plusieurs cordes entre elles et je vis qu'elles faisaient exactement la bonne longueur. Je stressais, les gardes pourraient m'entendre, mais qui ne tente rien n'a rien. Je pris ma boîte à bijoux sous le bras et descendis. Je réussis à m'enfuir. »

Ici, l'élève reformule les informations de son document de collecte à la première personne et elle y ajoute un point de vue personnel (« je stressais »).

3.2.3 Inventer ou rendre compte

Le travail d'invention n'a pas toujours été pris en compte comme objectif de production. Nous pensons aussi que la difficulté de la consigne a pu désorienter les élèves. Comment trancher entre inventer et informer ? Les stratégies des élèves ont varié, mais ont presque toujours porté leurs fruits.

Notre crainte de départ était que ce devoir contribue à souligner les inégalités au sein d'une classe où les compétences linguistiques sont fortement polarisées. Nous pensons néanmoins qu'il a permis aux élèves les moins « inventifs » d'exprimer une forme de singularité. Certains textes ont été relus en classe, d'abord sans citer les noms. À l'issue de cette lecture, nous avons pu constater que certaines copies d'élèves qui n'étaient pas habitués à être valorisés pour leurs compétences en production de texte ont été attribuées par leurs camarades à d'autres élèves habituellement très bien notés.

Pour finir, nous pensons que dans notre expérimentation, le fait d'envisager la création comme un processus a permis à chaque élève de mobiliser plusieurs de ses compétences et de réussir au moins une part de l'exercice demandé.

Conclusion

Notre étude porte sur une expérimentation courte, qui ne s'inscrit pas dans les pratiques enseignantes habituelles du collège V. Nous ne pouvons donc pas strictement infirmer ou confirmer nos hypothèses de départ.

Néanmoins nous pensons pouvoir conclure que le document de collecte, par ses aspects formels, peut constituer un outil et un accompagnement pour la création littéraire. En revanche, il est important de prendre en compte qu'en tant qu'activité prescrite, il renvoie pour les élèves à des contraintes de fiabilité et d'autorité exigées à l'école. Pour l'enseignant qui l'utilise, il convient donc de l'introduire progressivement dans sa pratique, en définissant clairement les usages possibles de ce format.

Renforcer l'accompagnement des élèves

Au sortir de la séquence décrite, nous avons eu le sentiment de ne pas avoir pu transmettre suffisamment d'apprentissages en axant nos séances sur l'accompagnement des pratiques davantage que sur la transmission des notions.

Ce que le document de collecte devait permettre, c'était aussi une forme d'évaluation par l'enseignant pour aller au-devant des difficultés rencontrées par les élèves. Les problèmes de pertinences rencontrés par les élèves auraient pu être ainsi évités. Nous jugeons aussi que proposer aux élèves de refaire leurs recherches aurait pu permettre de mieux définir le besoin d'information et la problématique de recherche de chacun.

De la même manière, la réécriture, qui était un des objectifs de la séance initialement prévue nous a semblé manquer à l'exercice. Si nous avions eu davantage de temps, nous aurions aimé pouvoir proposer aux élèves une deuxième séance pour avoir un nouveau regard sur leurs textes et de permettre à ceux qui ont peiné à inventer à partir de leur recherche de trouver de nouvelle pistes pour exercer leur imagination.

Un corpus définit collectivement

Nous pensons aussi que le nombre de personnages convoqué a été une difficulté supplémentaire à la fois pour les élèves et pour les enseignantes. Pour chaque recherche, nous avons dû conduire nos propres vérifications, ce qui a rendu la tâche de correction et d'analyse des travaux particulièrement longue.

Proposer aux élèves de sélectionner collectivement les sources à partir d'un seul et même personnage aurait pu permettre aux élèves une collaboration plus riche. Nous pensons aussi que cela aurait pu permettre une différenciation pédagogique plus aboutie, dans le contexte d'hétérogénéité que nous avons décrit dans notre introduction. Nous pensons aussi qu'en tant qu'enseignantes, nous aurions pu avoir une meilleure maîtrise des ressources mobilisées par les élèves si elles avaient été définies et restreintes lors d'une séance collective.

Transposer plutôt que rendre compte

La mise en tension entre information et création a semblé favoriser les élèves qui avaient déjà un bon niveau de culture historique. Nous pensons que proposer une forme moins scolaire que la biographie aurait pu permettre à tous les élèves d'exprimer leur créativité. Autre constat : dans certaines copies d'élèves, nous avons constaté l'invention d'un narrateur externe impliqué dans le récit (souvent en tant que personnage amoureux de la protagoniste). Cette invention nous pousse à remettre en question la consigne de départ, qui privilégiait la cohérence à l'imagination.

Plusieurs autres formes de productions finales nous sont venues à l'esprit en corrigeant les copies : l'entretien fictif, le voyage temporel, la transposition dans une époque mieux connue de l'élève. Nous aurions ainsi pu contourner la tentation de relater tous les faits décrits dans les extraits de site et de permettre aux élèves de sélectionner les informations en fonction de leurs besoins narratifs.

Vers la sérendipité

Enfin, une séance de prolongement pourrait être envisagée d'écrire à partir de pages générées au hasard (fonctionnalité proposée par plusieurs banques de ressources, dont Wikipédia). Nous rejoignons ici les travaux de Kenneth Goldsmith qui mène à l'université de Pennsylvanie un cours intitulé : Comment perdre son temps sur internet ? Laisser les élèves suivre des liens aléatoires, c'est aussi leur proposer une forme de sérendipité telle que la définit Horace Walpole : *« la faculté de découvrir par hasard et sagacité des choses que l'on ne cherchait pas »*. Nous jugeons, comme Olivier Ertzscheid que la faveur des algorithmes et de la navigation hypertextuelle peut permettre à celui qui s'égare de faire d'heureuses rencontres.

4. Bibliographie

4.1 Textes de références (articles de recherche, monographies…)

AÏSSAOUI, Mohammed. Houellebecq et La Carte et le territoire : «Je remercie Wikipédia». In : Le Figaro [en ligne], janvier 2015. Disponible sur : http://www.lefigaro.fr/livres/2015/01/02/03005-20150102ARTFIG00055-houellebecq-et-la-carte-et-le-territoire-je-remercie-wikipedia.php

BON, François. Tous les mots sont adultes : Méthode pour l'atelier d'écriture. Paris : Fayard, 2000

BOUBÉE, Nicole Le rôle des copiés-collés dans l'activité de recherche d'information des élèves du secondaire. Communication au Colloque "L'Éducation à la culture informationnelle" Lille, 16-17-18 octobre 2008. 2008 Disponible sur : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00344161

BRIAT, Valérie. Copier-coller, copier-reformuler, copier-créer : un exemple de séquence (1). In : Didacdoc. Overblog, décembre 2012. Disponible sur : http://didacdoc.monblog-doc.overblog.com/copier-coller-copier-reformuler-copier-creer-un-exemple-de-sequence-1

DIMIER, Gildas, REYNAUD, Florian. Besoin d'informations. In Wikinotions [en ligne]. APDEN, novembre 2013 (dernière mise à jour en juin 2017). Disponible sur : http://apden.org/wikinotions/index.php?title=Besoin_d%27information

FRANZINI, Thomas ; POUJOL Alice. Rencontre avec Patrick Deville. In : Site du master de création littéraire de l'université Paris 8 [en ligne]. Mis en ligne en mars 2015. Disponible sur : http://www.master-creation-litteraire.univ-paris8.fr/spip.php?article1218

GOLDSMITH, Kenneth. L'écriture sans écriture. Traduit de l'anglais par François Bon. Paris : Jean Boîte, février 2018, 248 p. 4

MARGARIA-PENA Vassilia, UGUEN Noël, BALLARINI-SANTONOCITO Ivana (intervenants). Enseigner-apprendre l'information-documentation. Regard sur l'évolution des objets de savoir informationnel. In : 10e congres des professeurs documentalistes de l'éducation nationale, Limoges, octobre 2015. Disponible sur : https://www.canal-u.tv/video/fadben_federation_des_enseignants_documentalistes_de_l_education_nationale/enseigner_apprendre_l_information_documentation_regard_sur_l_evolution_des_objets_de_savoir_informationnel.20584

REYNAUD, Florian. Collecte de donnée. In Wikinotions [en ligne]. APDEN, février 2016 (dernière mise à jour en novembre 2017).
Disponible sur : http://apden.org/wikinotions/index.php?title=Collecte_de_donn%C3%A9es

SALAÜN, Jean Michel. La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information », Études de communication [En ligne], 30 | 2007, mis en ligne le 01 octobre 2009.
Disponible sur : http://journals.openedition.org/edc/428

4.2 Textes officiels (ordre chronologique)

MEN ; MESR. Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. In : Le BO. Bulletin officiel de l'éducation nationale [en ligne]. Paris : CNDR Publications administratives, 31 mars 2015. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=122780

MEN ; MESR. Document d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. In : Eduscol. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Octobre 2016. Disponible sur : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/74/6/RAE_Evaluation_socle_cycle_4_643746.pdf

Traam Documentation. Matrice pour une Éducation aux médias et à l'information (EMI). In : Site des enseignants documentalistes de l'académie de Toulouse, juin 2016. Disponible sur : https://disciplines.ac-toulouse.fr/documentation/sites/documentation/files/fichiers/matrice-emi-book.pdf

MEN ; MESR. Diplôme national du brevet : Modalités d'attribution à compter de la session 2018 . In : Le BO. Bulletin officiel de l'éducation nationale [en ligne]. Paris : CNDR Publications administratives, 22 décembre 2017. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=122780

MEN ; MESR. Les missions des professeurs documentalistes. In : Le BO. Bulletin officiel de l'éducation nationale [en ligne]. Paris : CNDR Publications administratives, 30 mars 2017. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733

5. Annexes

5.1 Annexe 1 : Séquence pédagogique “Les femmes du Luxembourg”

Niveau et thèmes du programme :	Cycle 4 : 4ème. Programme de lettres : Regarder le monde, inventer des mondes. La fiction pour interroger le réel.
Problématique :	Comment permettre aux élèves de s’approprier leur environnement culturel en articulant invention, jeu de piste et recherche documentaire ?
Objectifs disciplinaires :	● Produire un court texte à partir d’images ● Travailler la réécriture à partir de recherches documentaires.
Objectifs infodocumentaires :	● Conduire et organiser une recherche documentaire selon le format « document de collecte » ● Savoir formuler un besoin d’information à partir d’un travail déjà réalisé. ● Exploiter et traiter les informations pour enrichir un texte de création.
Notions infodocumentaires :	● Recherche d'information ● Besoin d'information ● Document de collecte ● Pertinence de l'information
Ressources numériques et outils informatiques mobilisés :	● Photographies ● Postes informatiques de la salle informatique du CDI, padlet, moteur de recherches, ressources en ligne.

Production documentaire attendue :	● Une production écrite d'imagination ● Un document de collecte sous forme de traitement de texte (deux pages maximum). ● Une production écrite mélangeant imagination et reformulation d'information.
Lieu et Durée	● Salle informatique : Une séance en demi-groupe (1h) ● Salle de classe : Deux séance en classe entière (1h) ● Jardin du Luxembourg : Une sortie scolaire/jeu de piste (3h)
Nombre d'élèves	26 élèves
Prérequis :	● Les élèves ont déjà travaillé la distinction entre fiction et documentaire lors d'une séance de tri de texte au CDI
Evaluation :	● Formative : Le premier travail d'imagination et le document de collecte sont relus et corrigés par les enseignantes. ● Sommative : le travail d'invention.

Plan de déroulement de la séquence :	**Séance 1 : Écrire à partir d'images** ● Distribution de photographie des statues des femmes du Luxembourg. ● Présentation de la consigne : inventer la biographie du personnage représenté. ● Mise en activité : les élèves réalisent un travail d'invention. **Séance 2 : Jeu de piste** ● Formation des équipes, distribution des feuilles d'énigme. ● Mise en jeu : les élèves utilisent leurs téléphones pour résoudre les énigmes à l'aide d'outils de recherche documentaire ● Les élèves identifient et localisent les statues concernées. ● Les élèves prennent en photo les statues et font valider leurs résultats par les accompagnatrices. **Séance 3 : Réaliser un document de collecte** ● Distribution des travaux d'invention ● Présentation de l'exercice du document de collecte ● Mise en activité : recherche d'informations en utilisant le copier-coller pour enrichir le texte déjà produit. **Séance 4 : Enrichir son travail d'invention** ● Distribution des documents de collecte ● Rappel de la consigne pour l'invention

	• Mise en activité : les élèves réécrivent leurs textes en y incorporant des éléments d'information.

5.2 Annexe 2 : Séquence "Les Femmes du Luxembourg" modifiée

Niveau et thèmes du programme :	Cycle 4 : 4ème. Programme de lettres : Regarder le monde, inventer des mondes. La fiction pour interroger le réel.
Problématique :	Dans quelle mesure des informations collectées sur le Web enrichissent et augmentent une production écrite ?
Objectifs disciplinaires :	• Produire un court texte mélangeant invention et information trouvée.

Objectifs infodocumentaires :	• Conduire et organiser une recherche documentaire selon le format « document de collecte » • Exploiter et traiter les informations trouvées dans un texte de création.
Notions infodocumentaires :	• Recherche d'information • Besoin d'information • Document de collecte • Pertinence de l'information
Ressources numériques et outils informatiques mobilisés :	• Postes informatiques de la salle informatique du CDI, padlet, moteur de recherches, ressources en ligne. • Adresse du Padlet : https://fr.padlet.com/profdoc_poujol/dq0z4vfiuhf9
Production documentaire attendue :	• Un document de collecte sous forme de traitement de texte (deux pages maximum). • Une production écrite mélangeant imagination et reformulation d'information.
Lieu et Durée	• Salle informatique : Une séance en demi-groupe (1h) • Salle de classe : Une séance en classe entière (1h)
Nombre d'élèves	26 élèves
Pré-requis :	• Les élèves ont déjà travaillé la distinction entre fiction et documentaire lors d'une séance de tri de texte au CDI

Evaluation :	● Formative : le document de collecte ● Sommative : le travail d'invention.
Plan de déroulement de la séquence :	**Séance 1 : Réaliser un document de collecte** ● Définition de l'information en tant que connaissance ● Présentation de l'exercice d'invention ● Mise en activité : choix d'une personnalité et d'un événement de sa vie à l'aide du padlet ● Présentation de l'exercice du document de collecte ● Mise en activité : recherche d'informations en utilisant le copier-coller **Séance 2 : Un travail d'invention qui repose sur le document de collecte** ● Distribution des documents de collecte ● Rappel de la consigne pour l'invention ● Rédaction d'un court texte d'invention sur un événement dans la vie d'une des reines ou femmes célèbres. ● Distribution du questionnaire élève. **Séance 3 :** ● Lecture orale des travaux d'élèves ● Retour sur les difficultés rencontrées par les élèves ● Proposition de stratégie pour trouver des résultats plus pertinents et plus variés (reformulation de la requête, ajout de guillemets, utilisation d'iconographie comme information et non comme

	illustration). ● Explicitation du barème. ● Distribution des copies notées.

5.3 Annexe 3 : Documents de collecte des élèves

Amy

Personnalité choisie : Marie de Médicis

Évènement marquant : Couronnement de Louis XIII (son fils)

URL : http://histoiredelafrance.e-monsite.com/pages/content/marie-de-medicis.html

Nom du site : Histoire de France

Auteur : Histoire de France

URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_des_Ponts-de-Cé_(1620)

Nom du site : Wikipédia

Nom de l'auteur : Wikipédia

Cause de la bataille

1610 : à l'âge de 9 ans, Louis XIII est Sacré à Reims le 17 octobre 1610. Il est roi sous la régence de sa mère, Marie de Médicis et sous la domination de son conseiller italien Concini.

1611 : Sully démissionne le 26 janvier.

1613 : Concini est nommé maréchal de France, le 19 novembre.

1614 : révolte des Grands (le prince de Condé, les ducs de Vendôme, de Mayenne, de Retz) contre Concini. Le 15 mai : Traité de Sainte-Menehould. La régente promet aux nobles la convocation des états généraux et les couvre d'or.

1615 : mariage du roi Louis XIII le 28 novembre 1615 à Anne d'Autriche, infante d'Espagne (fille du roi d'Espagne Philippe III).

1616 : Nouvelle révolte des nobles. Paix de Loudun (désastreuse pour la Cour), entre Marie de Médicis (la régente) et le prince de Condé, le 3 mai 1616. Emprisonnement de Condé par Concini, maréchal d'Ancre, le 1er septembre 1616. Richelieu est nommé secrétaire d'État pour la guerre et les affaires étrangères, le 25 novembre 1616.

1617 : coup de force, le 24 avril, de Louis XIII qui accède au pouvoir en ordonnant l'assassinat du favori de sa mère, Concino Concini. Il exile Marie de Médicis à Blois et prend enfin sa place de roi. Louis XIII a désormais son propre favori, Charles d'Albert, duc de Luynes, issu de la petite noblesse. Très rapidement, Luynes accumule les titres et les fortunes (il deviendra connétable le 31 mars 1621). Son avancement crée des mécontentements, d'autant que le favori du roi commet des maladresses.

1619 : la reine-mère s'échappe du château de Blois et lève une armée contre son fils qui choisit de se réconcilier avec elle, lors du traité d'Angoulême le 30 avril 1619, et lui cède les villes d'Angers et de Chinon, mais lui interdit de revenir au conseil. En octobre, le roi fait libérer Condé, ce qui est une provocation envers Marie de Médicis (qui l'avait fait emprisonner). Celle-ci se lance dans une nouvelle révolte.

URL : http://www.linternaute.com/histoire/magazine/dossier/06/elles-ont-regne/marie.shtml

Nom du site : linternaute histoire

Nom de l'auteur : linternaute

Une régente autoritaire

Mariée sans amour à Henri IV, elle devient régente au nom de Louis XIII, après la mort de son mari, assassiné par Ravaillac en 1610. Après avoir renvoyé les ministres de son époux, elle dirige fermement le pays, secondée par Concini, qui est unanimement détesté, en raison de sa provocante ascension. Menant une politique de rapprochement avec l'Espagne, la régente marie Louis XIII à Anne d'Autriche (la fille du roi d'Espagne, Philippe III) et sa fille Elisabeth au futur Philippe IV.

La déchéance

A sa majorité, Louis XIII, supportant mal cette double tutelle, fait exécuter Concini ainsi que sa femme. Il assigne sa mère à résidence, à Blois, et rappelle les ministres de son père. En 1620, ne pouvant supporter la perte du pouvoir, Marie de Médicis tente un coup de force : c'est la fameuse "drôlerie des Ponts-de-Cé". Retrouvant sa place au conseil grâce à Richelieu, elle se fait finalement évincer par ce dernier. Après une fin de vie en exil, en Hollande, en Angleterre, en Toscane, elle meurt en 1642, sans avoir revu, ni son fils, ni la France.

Anna

Personnalité choisie : Anne Marie Louise d'Orléans (dite la Grande Mademoiselle)

Évènement marquant : Installation au château d'Eu

URL : http://www.noblesseetroyautes.com/le-chateau-deu/

Nom du site Noblesse et Royautés

Nom de l'auteur : Régine Salens

« la Grande Demoiselle » achète le comté pairie d'Eu et entreprend rapidement de grands travaux de confort et d'embellissement. Cette étonnante princesse petite-fille d'Henri IV et cousine germaine de Louis XIV, vit en exil dans son château d'Eu après avoir activement participé à la Fronde. Elle crée à Eu des hôpitaux et y répand ses généreuses aumônes.

URL : http://www.chateauversailles.fr/decouvrir/histoire/grande-mademoiselle

Nom du site : Château de Versailles

Nom de l'auteur : [vide]

Rappelée à la Cour en 1657, elle commence à rédiger ses Mémoires, restés un précieux témoignage sur la vie royale pour les historiens. Mais dès 1660, elle s'éloigne à nouveau de la Cour en s'offrant le château d'Eu en Normandie. Elle met un soin tout particulier à l'aménagement et à la décoration des lieux. Nombre des peintures introduites reflètent son goût prononcé pour l'art.

URL :http://www.la-couronne.org/histoire/demeures-orleans-chateau-deu/

Nom du site : La couronne

auteur : [vide]

Le château d'Eu se trouve sur la frontière septentrionale de la Normandie, dans la vallée de la Bresle, à 4 kilomètres du Tréport. [...] Cette étonnante princesse petite-fille d'Henri IV et cousine germaine de Louis XIV, vit en exil dans son château d'Eu après avoir activement participé à la Fronde.

URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Château_d'Eu

Nom du site : Wikipedia

A l'intérieur du château, on remarque en particulier la Galerie des Guise, au décor entièrement reconstitué, au début du XXIème siècle, pour servir d'écrin à une exceptionnelle collection de 141 portraits représentant des personnages liés à l'histoire du château.

Anne-Marie-Louise fait tirer le canon de la Bastille (avec l'accord de son père) sur les troupes royales pour sauver son cousin, le prince de Condé, pour qui elle nourrit également des projets matrimoniaux.

Balthazar

Personnalité choisie : Marie Stuart

Évènement marquant : Couronnement en tant que reine de France

URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie_Stuart

Nom du site : Wikipedia

Nom de l'auteur : Wikipedia

Marie Ire d'Écosse (en anglais Mary, Queen of Scots, en gaélique écossais Màiri, Bànrigh na h-Alba), née Marie Stuart le 8 décembre 1542 et morte (exécutée) le 8 février 1587, fut souveraine du royaume d'Écosse du 14 décembre 1542 au 24 juillet 1567 et reine de France du 10 juillet 1559 au 5 décembre 1560.

URL : https://www.herodote.net/8_fevrier_1587-evenement-15870208.php

Nom du site : Herodote.net

Nom de l'auteur : [vide]

L'accession au trône de François II, en 1559, renforce l'influence de la famille de Guise à la cour. Il s'ensuit une rivalité de plus en plus aiguë entre les Guise et le parti protestant, dont découleront de longues et dramatiques guerres de religion.

Exposé fourni par l'élève :

Marie Stuart est née le 8 décembre 1542 et morte exécutée le 8 février 1587.

Elle fût Reine d'Ecosse à l'âge de six jours, règne pendant 24 ans, mais grandit en France. Après la mort de son premier mari elle retourne vivre en Ecosse. Quelques temps après, elle épouse un autre homme, mais à son tour meurt assassiné quelques années plus tard. Soupçonné de connaître l'assassin, elle est emprisonnée et abdique. À la fin de son emprisonnement, Marie Stuart tente de retrouver son trône mais ni ne parvient pas. Après ce périple Marie Stuart sera jugé pour avoir voulût tuer la souveraine anglaise et exécuté après 18 ans de captivité.

Liens :

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie_Stuart

- http://www.lefigaro.fr/histoire/2017/02/07/26001-20170207ARTFIG00237-marie-stuart-couronnee-a-9-mois-decapitee-a-44-ans.php

- https://www.herodote.net/8_fevrier_1587-evenement-15870208.php

Bruce

Personnalité choisie : Anne de Bretagne

Évènement marquant : Mariage avec Charles VIII

URL : http://www.linternaute.com/biographie/anne-de-bretagne/

Nom du site : linternaute

A 21 ans, le roi de France Charles VIII épouse la duchesse Anne de Bretagne âgée de 15 ans. Avec cette union la Bretagne est définitivement rattachée au royaume de France et sa souveraine devient reine. Mais pour obtenir les terres de Bretagne, Anne a dû faire annuler son mariage avec Maximilien de Habsbourg. Pour pouvoir l'épouser et prendre possession de son royaume, Charles VIII répudia sa femme, Marguerite d'Autriche qui partit s'exiler en Flandres.

URL : http://aujourdhui.over-blog.fr/2016/01/8-janvier-1499-mariage-de-louis-xii-avec-anne-de-bretagne.html

Nom du site : Overblog

Auteur : Archimède (bloggeur)

Après avoir répudié Jeanne de France pour cause de stérilité, le roi de France Louis XII épouse en secondes noces Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII.

URL : www.lepoint.fr/c-est-arrive-aujourd-hui/17-decembre-1498-louis-xii-divorce-de-son-epouse-bossue-inapte-a-recevoir-la-semence-virile-dit-il-16-12-2012-1602636_494.php

Nom du site : Le Point

Auteur : Frédéric Lewino et Gwendoline Dos Santos

L'annulation de son mariage permet au roi de France d'épouser Anne de Bretagne, la veuve de son prédécesseur.

URL : https://fr.wikisource.org/wiki/Contrat_de_mariage_entre_Anne_de_Bretagne_et_Louis_XII

Nom du site : Wikisource

Anne de Bretagne a alors 21 ans et Louis XII, son cousin et successeur de Charles VIII, a 36 ans.

Louis XII est marié à Jeanne de France, fille disgracieuse de Louis XI, depuis 1476. Anne s'engage à épouser Louis XII dès que l'union avec Jeanne de France est annulée.

Léah

Personnalité choisie : Laure de Nove
Évènement marquant : Rencontre avec Pétrarque

URL : https://www.france-pittoresque.com/spip.php?article7561
Nom du site : La France Pittoresque
Auteur : La Rédaction

Laure demeurait près des rives de la Sorgue et de la fontaine de Vaucluse ; Pétrarque habitait Avignon ; mais dans la suite il vint demeurer à Vaucluse même, et ce fut dans cette retraite amoureuse et littéraire qu'il composa la plupart de ses ouvrages.

URL : https://fr.anecdotrip.com/anecdote/laure-et-petrarque-amoureux-hantent-encore-les-cordeliers-davignon-par-vinaigrette
Nom du site Anecdotrip.com
Auteur : Vinaigrette

Laure de Noves naît à Avignon en 1310, fille d'Audibert de Noves et d'Ermessende de Réal. Elle épouse en 1325 Hugues de Sade... oui, l'ancêtre du marquis de Sade ! C'est par un beau matin du 6 avril 1327 que Pétrarque la voit pour la première fois, à la sortie de l'église Sainte-Claire d'Avignon.
Le célèbre poète italien vient s'installer à Avignon tout jeune, sa famille ayant été exilée de Florence par les guerres civiles. Il tombe immédiatement amoureux de la belle et décide d'en faire sa muse. Il a 23 ans, elle en a 17. Mais Laure est mariée...

URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Laure_de_Sade
Nom du site : Wikipédia
Auteur : [vide]

Le 6 avril 1327, alors qu'elle sortait de l'église du couvent de Sainte-Claire à Avignon, elle fut aperçue et remarquée par François Pétrarque. Dès lors, Laure aux blanches mains, devint la chaste inspiratrice du poète. Lui, qui affirmait haïr la cité papale, versifia :

Maria

Personnalité choisie : Blanche de Castille

Évènement marquant : Mariage avec Louis de France

URL : http://chrisagde.free.fr/capetiens/blanchecastille2.htm
Nom du site : Free.fr
Auteur : cliannaz

Rarement les chroniques françaises ont été aussi discrètes sur un mariage. Pourtant, les noces de Louis de France, fils de Philippe Auguste et futur Louis VIII, et de Blanche de Castille, petite-fille d'Aliénor d'Aquitaine et nièce de Jean Sans Terre, doivent sceller la réconciliation entre la France et l'Angleterre. Mais, en ce 23 mai 1200, on ne se fait pas encore totalement confiance!

URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Blanche_de_Castille
Nom du site : Wikipédia
Auteur : Aucun
Selon la volonté de sa grand-mère Aliénor d'Aquitaine, et pour sceller la paix entre la France et l'Angleterre, l'une de ses petites-filles devait épouser le prince Louis, fils et héritier du roi Philippe Auguste. Durant l'hiver de 1199–1200, Aliénor, quoique octogénaire, se rend donc à la cour de Castille, où elle choisit Blanche plutôt que sa sœur aînée Urraque, probablement pour son caractère et son intelligence2. Le 9 avril 1200, Blanche et sa grand-mère arrivent à Bordeaux, escortées d'une nombreuse députation espagnole.

Elles se rendent ensuite en Normandie auprès de leur fils et oncle Jean sans Terre, et de Philippe Auguste, puis au château de Boutavent, résidence de Jean sans Terre. Par le traité du Goulet, Jean sans Terre cède le Vexin, le comté d'Évreux jusqu'au Neubourg et Damville. Le mariage ne peut avoir lieu sur le domaine du roi de France car, à la suite des démêlés matrimoniaux de Philippe Auguste, le pape Innocent III a frappé d'interdit le royaume de France. Le mariage est donc célébré le 23 mai 1200 en Normandie, alors sous domination anglaise, en l'église de Port-Mort. En l'absence

Mathilde

Devoir de type exposé sur l'exécution de Marie Stuart :

Fille de Marie de Guise et de Jacques V d'Écosse, Marie devient reine d"Écosse à la mort de son père, alors qu'elle n'a que six jours. La gestion du royaume est confiée à des régents, comme sa mère Marie de Guide ainsi que son cousin après le décès de la régente, et la reine grandit en France

En 1558, elle épouse le futur roi François II, qui accède au trône l'année suivante. Il meurt prématurément en 1560 et Marie Stuart retourne en Écosse.

Quatre ans après son retour, elle épouse en secondes noces son cousin, Lord Darnley. Lord Darnley meurt assassiné en 1567. Elle se remarie avec James Hepburn, principal suspect du meurtre malgré son acquittement.

Sa décapitation à la hache le 8 février 1587 a lieu, au château de Fotheringhay, devant trois cents personnes. En effet, Marie Stuart a demandé à sa cousine une exécution publique. Digne, elle prie en allant au billot, mais son crucifix lui est arraché. Elle meurt en martyre et sa mise à mort est un calvaire: le bourreau doit s'y prendre à trois fois pour détacher la tête du corps.

Sources

https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie_Stuart

http://www.lefigaro.fr/histoire/2017/02/07/26001-20170207ARTFIG00237-marie-stuart-couronnee-a-9-mois-decapitee-a-44-ans.php

https://www.herodote.net/8_fevrier_1587-evenement-15870208.php

Myriam

Personnalité choisie : Marie de Médicis

Événement choisi : Elle prend les armes contre son fils Louis XIII

URL : http://www.histoirepassion.eu/?1619-Marie-de-Medicis-a-Angouleme-un-curieux-complot-aux-poudres
Nom du site : histoirepassion.eu
Nom de l'auteur : « Jean- Claude, Pierre »

La "guerre de la Mère et du Fils" entre la Reine-Mère et Louis XIII. Elle s'évade de Blois où le roi l'avait emprisonnée, et rejoint Angoulême et le duc d'Epernon, pour entamer des négociations. Sa lettre est un modèle de diplomatie florentine. Les esprits sont tendus : on découvre un complot aux poudres ayant pour but de faire sauter le duc. Chaude ambiance et jugement sans appel.

URL https://www.universalis.fr/encyclopedie/marie-de-medicis/

Nom du site : universalis.fr

Fille de François de Médicis, grand duc de Toscane, et de Jeanne d'Autriche, Marie de Médicis épouse en octobre 1600 Henri IV, tout juste divorcé de Marguerite de Valois. Le roi espère ainsi mettre la main sur une dot confortable qui lui permette de rembourser ses dettes. En 1601, la nouvelle reine donne naissance au futur Louis XIII puis, au cours des huit années suivantes, à cinq autres enfants. Les relations entre les époux sont néanmoins tendues. Marie de Médicis reproche à Henri IV ses nombreuses infidélités tandis que ce dernier méprise ses favoris florentins peu scrupuleux, Concino Concini et son épouse Leonora Galigaï. Après l'assassinat d'Henri IV, le 14 mai 1610, le Parlement de Paris proclame Marie régente du jeune Louis XIII (r. 1610-1643).

Url : https://www.france-pittoresque.com/spip.php?article3043

Nom du site : france-pittoresque.com

Nom de l'auteur : LA Rédaction

Marie de Médicis, retenue par son fils Louis XIII à Blois, s'échappe bien qu'âgée de 40 ans, en descendant une échelle de corde de 40 mètres le long de la façade du château, son coffret à bijoux sous le bras.

Ola

Personnalité choisie : Marie Stuart

Événement choisi : Exécution

URL : http://www.linternaute.com/biographie/marie-stuart/

Nom du site : linternaute

Auteur : Aucun

Au terme de 18 ans de prison, la reine d'Ecosse est reconnue coupable de conspiration contre la reine d'Angleterre, Elizabeth Iere et condamnée à mort. La reine mettra plusieurs mois avant de signer son acte d'exécution qui aura finalement lieu le 8 février 1587.

URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie_Stuart

Nom du site : Wikipédia

Auteur : Non précisé

Marie Stuart fut exécutée au château de Fotheringhay le 8 février 1587 à dix heures du matin, comme suspecte dans la participation du complot d'Anthony Babington. Elle choisit de porter une tenue rouge sous sa robe d'apparat, se déclarant elle-même martyre catholique. [...] Voyant alors sa détresse de se trouver nue, une de ses servantes s'avança et lui noua un foulard sur les yeux. Elle se mit alors en place, et le premier coup lui fit juste une entaille sur l'os occipital. Puis le deuxième tomba sur la nuque sans complètement couper le cou, et ce ne fut qu'au troisième que la tête se décolla.

Raquel

Personnalité choisie Marie Stuart

Évènement choisi : Mariage avec François II

URL : [vide]

Nom du site : [vide]

Auteur : [vide]

Le 19 avril 1558, Marie épouse François de France, fils d'Henri II, dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris, alors qu'elle n'a que 15 ans. Lorsque son époux est couronné en 1559, elle devient aussi reine de France.

URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_de_France_(1555-1584)

Nom du site : Wikipédia

Auteur : Le monde

À la tête du parti des Malcontents, François joua un rôle politique particulièrement important dans la France des années 1570. Il provoqua des troubles à la cour de son frère Henri III et participa aux sixième et septième guerres de religion.

URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_VI_et_Ier

Nom du site : Wikipédia

Auteur : Le monde

Jacques devient roi d'Écosse à l'âge d'un an, après que sa mère, Marie Ire, a été contrainte d'abdiquer en sa faveur. Quatre régents se succèdent jusqu'à sa majorité, en 1578, mais il ne prend réellement en main les rênes de l'État qu'en 1583. En 1603, il succède à Élisabeth Ire, dernière représentante de la maison Tudor, sur le trône des royaumes d'Angleterre et d'Irlande. À compter de cette date, il se donne le titre de « roi de Grande-Bretagne et d'Irlande ». Désormais, les couronnes d'Angleterre et d'Écosse sont réunies, c'est l'Union des Couronnes. Le roi s'installe en Angleterre et il ne retournera qu'à une seule reprise en Écosse en 1617. C'est sous son règne que débutent les plantations en Irlande et la colonisation britannique des Amériques.

Tanya

Personnalité choisie : Marie Stuart

Événement choisi : Mariage avec François II

URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie_Stuart

Nom du site : Wikipédia

Auteur :

4 avril 1558 : si elle venait à mourir, tous les droits de Marie à la couronne d'Angleterre seraient transférés à la France sans contrepartie, et la France se rembourserait par les revenus écossais de ses investissements dans la défense de l'Écosse. Elle scella également le contrat en renonçant à tout autre arrangement qui ne respectât pas ces conditions. Selon Susan Doran, historienne à Christ Church (université d'Oxford), il n'est pas certain que Marie ait lu ces documents puisqu'elle signait déjà des documents vierges transmis à sa mère pour des actes officiels.

Le 19 avril 1558, la cérémonie du handfasting entre Marie et François eut lieu au Louvre. Le mariage fut célébré le 24 à la cathédrale Notre-Dame de Paris. L'événement revêtait une importance particulière pour la ville, car c'était en deux cents ans la première fois que le dauphin se mariait à Paris. Les époux furent reçus à la porte ouest par le cardinal de Bourbon, puis l'évêque de Paris prononça un discours sous une voûte en fleurs de lys et célébra la messe à l'intérieur. Plusieurs observateurs notèrent une grande différence dans le physique des deux époux, considérant parfois que cela conférait un côté « grotesque » à la cérémonie. En effet, Marie fit forte impression aux côtés de François, de santé fragile et de stature plus légère que son épouse, dont la tenue était particulièrement riche12 :

« [Sa] robe blanche était couverte de bijoux et décorée avec des broderies blanches, tandis que sa longue traîne de velours gris était tenue par deux jeunes filles. À son cou se trouvait un pendant étincelant orné de bijoux, un cadeau de son beau-père, et sur sa tête une couronne en or spécialement commissionnée, émaillée de rubis, saphirs et perles ; la rumeur disait que la pierre imposante au centre avait coûté la somme énorme de plus d'un demi-million de couronnes. »

Après la cérémonie, la procession traversa les rues de Paris jusqu'au palais de justice, où eut lieu un grand banquet. Celui-ci se termina avec six galions parés de draps d'or qui traversèrent la salle de bal : chacun avait un prince masqué à son bord, et ils embarquèrent les six femmes de plus haut rang

URL : http://www.linternaute.com/biographie/marie-stuart/

Nom du site : linternaute

Auteur : Benchmark Group (copyright)

En 1548, elle est envoyée en France pour échapper aux invasions anglaises en Écosse. Un traité est signé et l'Écosse est placée sous la protection de la France. Le 19 avril 1558, Marie épouse François de France, fils d'Henri II, dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris, alors qu'elle n'a que 15 ans. Lorsque son époux est couronné en 1559, elle devient aussi reine de France.

La mort d'Édouard VI d'Angleterre en 1558 lui donne le droit de prétendre également à la couronne d'Angleterre. Bien qu'Henri II la proclame reine d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, c'est Élisabeth Ire qui s'empare du trône. Lorsque son époux François II meurt en 1560, Marie décide de revenir en Écosse. Elle retrouve un pays divisé entre catholiques et protestants. Elle parvient à rétablir son autorité, et prône la tolérance religieuse.

URL : http://temps-h.blogspot.fr/2016/04/24-avril-1558-mariage-de-francois-ii-et.html

Nom du site : temps h

Auteur : ?

Ils furent fiancés officiellement le 19 avril 1558, avant de se marier. Le roi avait reculé plusieurs fois le mariage car le jeune François n'avait passé la puberté, et il négociait aussi le contrat de mariage. Ce dimanche 24, pour la première fois depuis 200 ans, un dauphin se mariait dans Paris ! Le couple se rendit à la cathédrale Notre Dame à la décoration de fleur de lys, au son des trompettes. Marie Stuart fit son entrée dans l'église entourée du roi Henri II et de son cousin le duc de Lorraine. Fait étonnant, elle porte une robe blanche (couleur de deuil pour les reines de France en temps normal) avec une longue traîne portée par des demoiselles d'honneur, avec sur sa tête, une couronne sertie de perles et pierres précieuses. Ils sont assez mal

assortis à dire vrai, Marie est grande (une tête de plus que son époux), belle, élancée alors qu'il est assez maigre et pâle.

Après la cérémonie, un bal est donné, puis une procession dans la ville pour se montrer au peuple, puis un nouveau bal. Évidemment, malgré les caisses vides, il fallait du faste, du grandiose à ce mariage. Le clou du spectacle fut des bateaux avec des voiles en argent et des roues invisibles où l'on pouvait faire monter la cavalière de son choix, bien sûr toujours dans un souci d'étiquette !

Au niveau politique, François devient roi-consort d'Écosse, en partage du pouvoir avec son épouse. Mais après le traité officiel, donnant la liberté à l'Écosse en cas de décès de la jeune reine, Marie Stuart signe un avenant contredisant le plan des écossais : si elle meurt, l'Écosse revient à la France. D'après les historiens, la jeune femme n'aurait même pas lu les documents, faisant confiance aveugle à son entourage. Après tout, elle n'a que quinze ans.

Tony

Personnalité choisie : Marie de Médicis

Évènement marquant : Mariage avec Henri IV

URL : http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Marie_de_Médicis/131831

Nom du site : Larousse

Auteur : Isabelle Jeuge-Maynart

Fille de François Ier, grand-duc de Toscane, et de Jeanne, archiduchesse d'Autriche, elle épouse en 1600 Henri IV, à qui elle donnera six enfants. Elle devient régente à la mort du roi (1610).

URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Cycle_de_Marie_de_M%C3%A9dicis

Nom du site : Wikipédia

Nom de l'auteur : aucun

Le Couronnement de la reine à l'abbaye de Saint-Denis est l'un des tableaux du Cycle qui ne contient aucun personnage mythologique. Premier grand tableau situé au fond de la galerie, c'est l'une des deux œuvres les plus visibles lorsque l'on pénétrait dans la galerie. Rubens a réalisé ce tableau en utilisant des tonalités rouges afin qu'il soit visible de loin, par exemple pour les robes des deux cardinaux à droite. Cette technique est assez similaire avec celle employée dans un autre tableau, L'Apothéose d'Henri IV et la proclamation de la régence de la reine

Yann

Personnalité choisie : Anne de Bretagne

Évènement marquant : Mariage avec Louis XII

URL : http://aujourdhui.over-blog.fr/2016/01/8-janvier-1499-mariage-de-louis-xii-avec-anne-de-bretagne.html
Nom du site : Over blog
Nom de l'auteur : Archimède

Dès le 9 août 1498, Anne redevient duchesse de Bretagne puis rétablit la chancellerie de Bretagne et le conseil de Bretagne avec à sa tête Philippe de Montauban, comme chancelier, et Guillaume Guéguen (abbé de Redon et évêque élu de Nantes), comme vice-chancelier. Jean de Lespinay retrouve la trésorerie générale, dont il avait été écarté par le roi Charles VIII.

URL : http://www.linternaute.com/biographie/anne-de-bretagne/date/50813/mariage-de-louis-xii-avec-anne-de-bretagne/
Nom du site : linternaute
Auteur : « anonyme »

Après avoir répudié Jeanne de France, le roi de France Louis XII épouse en secondes noces Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII. Malgré cette union, la duchesse de Bretagne veillera à maintenir son duché indépendant. La Bretagne sera rattachée officiellement à la France sous François Ier en 1532.

URL : https://fr.vikidia.org/wiki/Anne_de_Bretagne
Nom du site : Vikidia

Le roi Charles VIII de France est mécontent de ce mariage : un traité signé avec le duc François II (le père d'Anne) prévoit qu'elle ne peut pas se marier sans l'accord du roi.

5.4 Annexe 4 : Productions finales des élèves

Alfred

Aujourd'hui, la duchesse arriva devant la cathédrale prête à se marier avec Louis XII le 9 août 1498. 30 minutes avant le mariage, nous entendions :

« J'ai envie de me suicider. » Elle sait que Louis XII est un obsédé sexuel qui se sert d'elle pour le festin du soir. Nous venons de la voir du haut du 4ème [étage] de sa demeure sauter en faisant un dab.

Amy

Louis XIII, son fils traversait rapidement le couloir, sur un ton d'amusement il posait toutes sortes de questions à sa mère. Toute cette humeur juvénile la remplissait de bonheur. Mais elle savait pertinemment que son tendre enfant n'allait pas pouvoir rester aussi irresponsable. Son mari était mort cruellement assassiné par Ravaillac. Une larme coula sur sa joue, incapable de contrôler ses sentiments un instant.

Alison

Ajustant le costume de son fils, Marie de Médicis songeait :

- Mon fils, tu es si jeune, ton pauvre père t'as laissé à ton destin si tôt, mais n'ai crainte, je ferai de

mon mieux pour te superviser.

Louis esquissa un sourire rassurant adressé à sa mère. Il ajusta sa chemise et prit la main de sa génitrice et l'entraîna dans les escaliers. Elle alla saluer les convives. Tout le monde s'installa. Marie au premier rang. La cathédrale était décorée de vitraux, une estrade dans le milieu de ce monument. Le pape attendait l'Enfant. Celui-ci entra dans l'allée conduisant à l'estrade, d'un pas hésitant qui se veut donner l'air de confiant. Il prit place, la cérémonie commença.

Anna

Anne Marie Louise d'Orléans, autrement appelée « La grande Mademoiselle » grâce à la richesse de ses parents a participé à la Fronde et déçu son père, qui ne lui avait prêté d'attention depuis sa naissance à la mort

de sa mère décédée en lui donnant la vie. La grande Mademoiselle est exilée et s'éloigne de la Cour en s'offrant le Château d'Eu, en Normandie.

« Accrochez ce tableau ici. Voilà. Non, un peu plus à droite, parfait ! Au suivant ! »

Une dizaine de tableaux peint par les meilleurs peintres d'Europe sont arrivés aujourd'hui. La grande Mademoiselle s'active à disposer les œuvres qu'elle a commandées. Elle est perfectionniste et a un goût merveilleusement prononcé pour l'art.

Les tableaux installés, la voici de retour pour prendre un thé :

« La vaisselle en porcelaine est sublime ! Apportez-moi un simple thé au jasmin et des gâteaux à l'amande je vous prie, demanda mademoiselle.

– Tout de suite » répondit une servante. La dégustation du thé terminé la Grande mademoiselle doit installer le mobilier du salon principal de l'aile ouest du château d'Eu.

« Un canapé en velours rouge, deux fauteuils assortis, une table basse en marbre blanc, des tapisseries de chine, des vases, des tableaux. Tout est là ! Affirma mademoiselle en finissant de lire la liste qu'un artisan lui avait apportée. Posez ça là. Ça ici. Par-là! En haut. Plus à gauche... »

les indication de mademoiselle se faisaient entendre par tout le personnel qui s'exécutait au moindre désir de la grande Mademoiselle.

Et ainsi s'écoulèrent de nombreuses années dans le château d'Eu. La cousine germaine de Louis XIV et princesse la plus riche d'Europe, Anne Marie Louise d'Orléans, prit un soin tout particulier à aménager le château d'Eu, le décorant avec goût. Le confort y était très agréable et l'intérieur magnifiquement décoré.

Balthazar

Marie Stuart s'est fait couronner Reine de France en 1559 et a abdiqué en 1560. L'accession au

trône [de son mari] a permis le couronnement de Marie Stuart. Pour son couronnement, il faisait

beau car c'était l'été, les oiseaux chantaient et les personnes étaient vêtues de couleurs vivantes. Le

couronnement avait lieu l'après-midi dans la salle des fêtes du château. La nouvelle Reine savait que ce couronnement était très important pour sa famille pour elle et pour le pays. Elle devait faire de son mieux pour que tout se passe bien. Tout se passait bien, la Reine était contente et les autres personnes aussi.

Brian

Valentine avait à peine 20 ans lorsqu'elle devient Duchesse d'Orléans par son mariage avec Louis d'Orléans, frère du roi de France Charles VI. Elle ne se plaignait pas car toute sa vie on l'avait préparée à ce jour et les enjeux étaient grands, elle le savait. Malgré tout, alors qu'elle se faisait coiffer dans son appartement en compagnie de sa gouvernante et elle épouse le 17 août 1389 Louis de France.

Bruce

Anne de Bretagne était duchesse de Bretagne. À 15 ans, elle épousa son futur mari âgé de 23 ans. Elle était habillée d'une grande robe ornée de pierres précieuses. La cérémonie était magnifique, le roi était habillé avec de beaux vêtements blancs. Charles VIII fut également marié à Jeanne de France, mais il répudia sa femme. Ce mariage rattacha définitivement la France à la Bretagne. Un autre événement pu être marquant, mais fut annulé était le mariage avec Maximilien de Habsbourg. Le jour du mariage d'Anne, le ciel fut brillant, il était parfait, ce jour était le plus beau. Toute la ville se regroupa pour le voir.

Christelle

Valentine de Milan était une très belle femme. Nous nous trouvons actuellement à son mariage. La jeune mariée est très stressée par cette événement. Son fameux époux est Louis d'Orléans, le fils du roi de France. Il est 12.00 heures et la cérémonie va bientôt commencer. L'Église est vêtue de blanc. de belles roses rouges sont déposées sur chaque sièges des invités. Quelques minutes plus tard la cloche retentit, les invités se sont réunis et la cérémonie commença. Valentine vêtu d'une robe blanche qui se traînait derrière elle, avançait vers l'autel situé au centre de l'église. La cérémonie se déroula comme prévu. Puis tous les invités se dirigeaient vers la grande salle de fête du palais de la famille de Milan. Une mélodie continue se transportait d'un côté de la salle à l'autre. Valentine sortis en milieu de la fête et alla sur le balcon. Elle y réfléchissait si elle a pris la bonne décision : « Je sais pas si j'ai bien fait d'épousé Louis. Mais bien sûr je l'ai fait pour mes parents. J'espère que tout va revenir à la normale après tout ça, et que on va bien s'entendre tous les deux. Louis l'interrompit et l'invita à danser la valse. Quelques jours après, tout s'est remis à la normale. Ils vivaient en harmonie. Tous ses doute se sont effacés et plus tard ils vont avoir quatre enfants qu'ils vont beaucoup aimer.

Damien

Elle avait 15 ans et elle s'appelait Anne de Bretagne. Elle était joyeuse et jolie, c'était son mariage. Impatiente de se remarier avec Louis XII après la mort de son premier mari. Son mariage allait servir le royaume d’Angleterre et de France. Lors du mariage viande sur le feu, vin et gâteaux étaient de la partie.

Anne de Bretagne parle avec une autre noble « Je vais me marier et je ne suis plus triste, l'union de la France et de l'Angleterre va arrêter toutes ces guerres, je suis une femme maintenant qui est heureuse et importante.»

Le mariage eu lieu et le soir venu le mariage se termina.

Daniel

Le 25 janvier 1477 est née Anne de Bretagne. Elle était aimée de ses parents. Tiens la voilà justement elle va vous raconter son histoire : Je suis Anne de Bretagne, née le 25 janvier 1477. Je me rappelle que quand j'avais 21 ans, je redeviens duchesse (en 1498) de Bretagne et je rétablis la Chancellerie de Bretagne avec à sa tête Philippe de Montauban et Guillaume Guégen comme vice-chancelier.

Après avoir répudié Jeanne de France, le roi de France Louis XII m'épousa. Malgré notre union, je veillai à maintenir mon duché indépendant. La Bretagne sera malheureusement rattachée à la France. Je suis morte.

Éric

Anne de Bretagne a 15 ans quand elle épousa Louis XII grâce à cette union, la Bretagne est définitivement rattachée à la France et la souveraine devient reine. Elle a dû faire annuler son mariage avec Maximilien de Habsbourg pour qu'elle obtienne les terres de Bretagne. Il a dû (Charles VIII) répudier sa femme Marguerite d'Autriche tellement triste qu'elle est partie s'exiler en Flandres.

* Le roi Louis XII a répudié Jeanne de France car elle était stérile et épousa Anne de Bretagne, la veuve de Charles VIII.

* Le roi Louis XII se disputa avec Jeanne de France :

– Je veux avoir une descendance.

– Mais il n'y a pas que ça, ce n'est pas très grave.

– Mon sang est sacré, je veux la descendance pour préserver le trône sinon ce sera le fils de mon cousin et je ne l'aime pas trop ;

puis le roi répudia Jeanne de France.

Imène

Elle avait 15 ans et elle s'appelait Anne de Bretagne elle était très joyeuse. Mais un jour elle se maria avec le Roi de France Charles VIII. Cependant la Bretagne était rattachée au Royaume de France donc elle voulait se marier avec Maximilien de Habsbourg. Sauf qu'elle voulait obtenir les terres de Bretagne, elle devait annuler son mariage. Anne de Bretagne dit avoir été mariée au moins trois fois. Avec le Roi de France Charles VIII, lors de son dernier mariage elle annonça : « J'ai l'impression d'avoir déjà vécu ce moment », car c'était la quatrième fois qu'elle se mariait. Pendant la cérémonie, elle dit qu'elle crut apercevoir Maximilien de Habsbourg, l'homme avec lequel elle avait voulu se marier mais elle ajoute aussi qu'elle l'a vu avec une femme qui est probablement son épouse, son nom est Marguerite d'Autriche. Au final, Marguerite apprend que il y a pas très longtemps son époux aimait une autre et qu'il l'aimait toujours un peu, alors Marguerite décida de s'exiler en Flandres.

Karla

Lors de la journée ensoleillée du 8 février 1587 dans la cour du château de Fatheringhay, Marie Stuart reine d'Écosse, suspecte du complot contre Elisabeth Ière, allait être exécutée devant toute la cour d'Angleterre et d'Écosse.

Marie Stuart vêtue d'une robe rouge s'écria.

- Je suis innocente, je mourrai donc en martyre catholique !

Le bourreau et toute la cour d'Angleterre rient aux éclats tandis que celle d'Écosse reste silencieuse. Les dix coups sonnent. L'heure de l'exécution approche. La reine déchue, s'avance pour se dévêtir. C'est alors que une servante voyant son trouble passe devant la reine et lui bande les yeux de son foulard.

C'est mon dernier moment, adieu mes amis, ma famille, mon époux, adieu peuple d'Écosse, pense la reine.

Le bourreau la fait se positionner pour la décapitation. Un premier coup donné par le bourreau lui entailla l'os occipital. Un deuxième coup : tomba sur sa nuque sans complètement lui trancher la gorge. Un troisième coup et sa tête se détacha de son corps.

Leah

« Laure de Noves nait à Avignon en 1310. Elle a 15 ans quand elle épouse Hugues de Sade. Le jeune François Pétrarque s'installe à Avignon après que sa famille soit exilée de Florence pour la guerre civile. Le 6 avril 1327, il rencontre la belle Laure de Sade à la sortie de l'église du couvent de Sainte-Claire, il tomba immédiatement amoureux. « Une telle beauté. » Pétrarque la voulait immédiatement comme muse. Pétrarque avait 23 et Laure 17 quand il tomba éperdument amoureux. Pétrarque, pour célébrer sa noblesse et sa beauté écrit la Canzoniere (le Chansonnier). Le bonheur qu'il ressentait quand il la voyait, même pour quelques minutes dans la cour. Ses poèmes représentaient son amour pour elle et son dévouement il était totalement sous le charme de la jeune et naïve Laure de Sade. Pour rejoindre sa bien-aimée il bougea d'Avignon à Fontaine de Vaucluse ou Laure demeure avec son mari. « Quelle merveille, elle incarne la beauté et la nature, ses cheveux dansent dans le vent et sa tendre peau qui brille sous l'ardeur du soleil. »

Maria

Le 23 mai 1200, Louis de France (Louis VIII) épousa Blanche de Castille. C'était un mariage voulu, en tout cas du côté de Louis car celui-ci pouvait choisir sa sœur aînée Urraque. Il a préféré Blanche pour son intelligence et son caractère, elle était plus douce souriante et surtout compréhensive. La cérémonie a eu lieu en Normandie, dans l'église de Port-Mort, cette région était sous domination anglaise. Le fait que Blanche s'est mariée et a formé une famille était exclusivement le vœu de sa grand-mère qui y tenait extrêmement. « Moi je ne voulais rien, je voulais être avec celui que j'aimais. Je sais que ce mariage est indispensable pour ma famille qui le veut. Le prochain roi m'a choisi, je ne peux y renoncer, mais que faire, je ne l'aime pas. »

Marine

Valentine avait à peine 20 ans lorsqu'elle devient Duchesse d'Orléans par son mariage avec Louis d'Orléans, frère du roi de France Charles VI. Elle ne se plaignait pas car toute sa vie on l'avait préparée à ce jour et les enjeux étaient grands, elle le savait. Malgré tout, alors qu'elle se faisait coiffer dans son appartement en compagnie de sa gouvernante quelques minutes avant la cérémonie, elle ne pût s'empêcher d'éclater en sanglot, et, en milanais, confessa sa peine à son amie : toutes ces responsabilités sur ses épaules de jeune fille, cette homme que tout opposait à elle, ne serait-ce que la langue. Enfin, sa confidente se pressa de sécher ses larmes, les trompettes retentirent, on la poussa vers l'autel, le prêtre fit son dicton et la petite princesse accomplit son devoir, les yeux encore mouillés.

Mathilde

On est le 8 février 1587. J'assiste à la décapitation d'une femme prénommée Marie Stuart. Marie était une ancienne reine de France et reine d'Écosse. Elle est accusée d'avoir planifié le meurtre d'Elisabeth Ière * d'Angleterre. Lorsqu'elle arriva sur l'estrade, elle était vêtue de blanc, et en dessous elle portait des habits rouges. Elle marchait dignement et tenait en ses mains un crucifix. Elle-même avait demandé de mourir en public et elle-même avait choisi sa mort. Arrivée en haut de l'estrade, le bourreau la déshabilla. Il avait le droit de prendre toutes les affaires de la future défunte. Il lui arracha même des mains son crucifix. C'est à ce moment qu'elle s'autoproclama martyre. Puis, sentant son heure arrivée, elle cria « Je n'aurai plus à souffrir ». C'est alors que son bourreau l'a mise

en place pour l'exécution. Sur son visage, nous pouvions lire de la peur, certes, mais surtout de la tristesse et de la lassitude. Il est vrai que sa vie n'avait pas été une réussite. Sa mise à mort fut un vraie calvaire : le bourreau dû s'y prendre à trois fois avant de détacher sa tête du corps, grâce à sa hache. Certaines personnes disaient qu'il était saoul et que c'était la raison de son imperformance. Il devait montrer la tête coupée au peuple, mais il oublia qu'elle portait une perruque et lorsqu'il souleva sa tête, la perruque resta dans ses mains alors que sa tête tomba à terre. L'exécution était terminée.

Myriam

Je me souviens de cette année, 1613, Marie de Médicis, cette brave femme vécu une année assez mouvementée. Après l'exil que son fils, Louis XIII, lui avait imposé, elle se fit emprisonner dans un château, à Blois. Elle mit beaucoup de temps à trouver un moyen de sortir, je me souviens avoir lu ça dans ses mémoires.

« J'avais tout essayé, c'était impossible ne serait-ce que mettre un pied dehors sans se faire arrêter par les gardes. Alors cette nuit-là, je nouais plusieurs cordes entre elles et je vis qu'elles faisaient exactement la bonne longueur. Je stressais, les gardes pourraient m'entendre, mais qui ne tente rien n'a rien. Je pris ma boîte à bijoux sous le bras et descendis. Je réussis à m'enfuir. » Elle s'enfuit à Angoulême, retrouver le duc d'Épernon (ils étaient très liés à cette époque) et entama les négociations avec une lettre, un modèle de diplomatie florentine. Mais on découvrit un complot pour faire tuer le duc. La tension était palpable dans la pièce. C'est donc en 1619, que Marie de Médicis prit les armes contre son fils, mais elle perdit la bataille.

Elle nous avait dirigé, nous les soldats, si bien qu'on aurait dit qu'elle avait fait ça toute sa vie. Beaucoup d'homme, comme moi d'ailleurs, sont tombés amoureux d'elle. Amoureux de sa bravoure et de son courage.

Ola

Marie Stuart fut emprisonnée durant 18 ans en Écosse. Elle était soupçonnée d'un complot. Des gardes de la reine sont venus la chercher. Elle passa la nuit dans un carrosse qui l'emmenait au château de Fatheringay. C'était un lieu isolé, à la campagne, loin de la prison, loin de la ville et du bruit. Un homme en uniforme rouge s'avança :

– Qui est-ce ?

– Marie Stuart, condamnée à mort elle doit être exécutée ici le 8 février.

– Demain ?

– C'est ça. On suit la procédure habituelle.

– Oui, emmenez là dans sa cellule.

La cellule était sombre et l'air y était humide. Marie s'assit dans un coin. Était-ce juste de mourir ainsi ? Être condamnée sans preuve ? Où est la justice ? Elle passe sa dernière nuit à penser commencer mourir dignement. Quelle mort allait-elle choisir ? Quelle mise-en-scène pour qu'on se rappelle d'elle ? Le jour suivant elle se proclama martyre catholique. Vêtue de rouge, elle arriva au lieu de sa décapitation. Elle était confiante et décidée à mourir fièrement.

« Je veux être forte jusqu'au bout. Même si cela est triste, je veux prouver aux autres qu’ils ne m'affaibliront pas. Jamais ! Jamais je ne me laisserai humilier par eux. » pensait Marie. Pourtant on l'obligea à se déshabiller et elle fut exécutée comme une personne banale, sans importance et personne n'a remarqué la force qu'elle voulait montrer.

Otto

Le 9 août 1498, la duchesse arriva devant la cathédrale, prête à se marier avec Louis XII, elle n'est pas très heureuse car ce mariage fut mis en place par force à cause de leurs parents pour des questions d'argent mais après quelques années Louis fut, un bon mari, finalement ce mariage est réussi. *

Aujourd'hui Anne et Louis ont deux petit enfant ce sont deux garçons Booba et Kaaris.

Raquel

- En 1542, le 8 Décembre Marie Stuart elle est née. Pendant quelques années qui passent Marie elle doit épouser le fils de Henri II qui s'appelle François de France le 19 avril 1558. Leur mariage s'est déroulé à la Cathédrale de Notre-Dame de Paris. Mais le problème Marie elle doit se marier, mais elle n'a que 15 ans pour une jeune fille de son âge pour se marier.

- 1 ans qui passe en 1559, Son marie se fait couronner comme Roi et quelques mois plus tard, Marie en 1559 le 10 juillet Marie elle se fait couronner comme Reine de France. 29 ans plus tard Marie Stuart Meurt en 1587 le 8 février.

Tanya

Le 19 avril 1558, Marie Ière et François II furent fiancés. Le dimanche 24 avril 1558, le couple se rendit à la cathédrale Notre-Dame à la décoration de fleur de lys et au son des trompettes. Marie Ière portait une robe blanche décorée de broderies. Sur ses épaules reposait une longue traîne de velours gris, tenue par des demoiselles d'honneur. Sa tête était ornée d'une incroyable couronne sertie de saphirs, perles et rubis. À son cou se trouvait un pendant étincelant orné de bijoux multicolores qui faisaient allusion au bel arc-en-ciel dormant dans le ciel. Elle fit son entrée dans la cathédrale entourée du roi Henri II et de son cousin le duc de Lorraine. François II, près de la grande et maigre Marie, fut « caché » par la beauté de sa femme. François II était petit. Les invités se disaient : « Quelle belle journée pour ce beau couple et cet incroyable événement. » Après la cérémonie, un bal est donné, puis une procession dans la ville pour se montrer au peuple, puis un nouveau bal. Ce mariage permet à l'Écosse d'être sous le protectorat de la France.

Tony

Marie de Médicis (née à Florence) s'est mariée en 1600 à Henri IV. Intérieurement elle ne le souhaite pas (se marier) mais elle savait que comme de nombreux mariage, c'était pour son pays. En effet, elle s'était mariée pour des raisons dynastiques et financières. Car elle lui avait donné une grosse somme d'argent qui reviendrait à 2,1 millions de livres aujourd'hui. Ni elle ni son futur mari n'avaient l'air joyeux le jour du mariage car au fond d'eux ce n'était qu'une cérémonie en effet, leur contrat de mariage avait été signé à Paris quelque mois avant.

Yann

Le 25 janvier 1477 nait Anne de Bretagne. Elle [est] morte le 9 janvier 1514. Elle aimait ses

parents. La voici : elle va raconter son mariage avec Louis XII.

– J'ai épousé Louis XII en 1499

– Je suis veuve de Charles VIII

– Je voulais quand même que la Bretagne serai un pays indépendant malgré cela la Bretagne

fut rattachée à la France en 1532 sous François Ier.

– En 1498 je redeviens duchesse de Bretagne, puis je rétablis la chancellerie de Bretagne et le

conseil de Bretagne.

– Le roi Charles VIII de France est mécontent de ce mariage car un traité signé avec le duc

François II prévoit qu'elle ne peut pas se marier sans l'accord du roi

– Je suis morte le 9 janvier 1914

Yasmine

Je prends place sur un des bancs ornés de grosses roses rouges et de rubans dorés. Aujourd'hui, je viens célébrer le mariage de Valentine de Milan avec le Duc d'Orléans. Nous sommes le 17 août 1389 à Melun. Il est 12:00 et le temps est clair. Après 1 heure d'attente le fiancé arrive accompagné de son père. Les carillons sonnent et Valentine arrive à son tour sa mère au bras. Le prêtre ouvre son livre orné d'or et instaure un long silence dans la salle. Un mélodieux chant nous transporte au pays des merveilles. Un tonnerre d'applaudissements résonne dans l'église. Le prêtre commence le rituel. Lorsque sa splendide robe blanche et dorée ornée de dentelle se penche vers le duc pour déposer un tendre baiser sur ses lèvres. Mon cœur bat la chamade. Les mariés échangent les anneaux et un nouveau chant, plus joyeux cette fois résonne dans le bâtiment. Les mariés se dirigent vers la sortie et lancent le riz sacré sur les invités restés dehors. Un lâcher d'élégantes colombes blanches et des confettis et paillettes viennent s'ajouter à la cérémonie. Une grande réception est donnée dans une grande salle décorée de roses et rubans. La pièce montée est apportée et les invités la dégustent avec joie. Lors du bal, je me dirige vers Valentine pour l'inviter à danser :

– Puis-je ? Proposais-je.

– Avec joie ! Répondit-elle.

Un large sourire aux lèvres je me dirige avec la duchesse sur la piste de danse. Sans mot dire, nous valsons avec plaisir. Je murmure à son oreille :

– Je vous aime tant !

– Moi aussi cher Léon, mais vous le savez, je dois être duchesse pour sauver ma famille.

– Je sais.

Une moue vint s'afficher sur mon visage, mais la chaleur de son souffle dans mon cou me réconforta. « Je t'aime Valentine. » La soirée prit fin et je dus rentrer chez moi sans mon aimée, seul.

5.5 Annexe 5 : Questionnaire distribué aux élèves

La recherche d'informations

1. Quels mots-clefs as-tu tapé dans le moteur de recherche ?

……

2. Les résultats de tes recherches étaient :

Nombreux Peu nombreux

Pourquoi selon toi ?

……

3. Les textes que tu as choisis contenaient des informations :

Fiables Peu fiables

Pourquoi selon toi ?

……

4. Raisons du choix des informations (plusieurs réponses possibles) :

Le texte est facile à comprendre Le site inspire confiance

Le site est facile à trouver Pas d'autres résultats utiles

Les informations correspondent aux objectifs de la recherche

Autres (préciser) : ……

5. Quelles autres difficultés as-tu rencontré dans ta recherche d'informations ?

Le document de collecte

6. As-tu déjà réalisé un document de collecte avant cette séance ?

Oui Non

7. Penses-tu réutiliser cette méthode pour d'autres recherches scolaires ?

Oui Non

Pourquoi ?

……

Le travail d'invention

8. Tes recherches d'information t'ont été :

Utiles Peu utiles

9. Si tu devais refaire des recherches pour compléter ton texte, lesquelles ferais-tu ?

……
…….

10. Qu'as-tu pensé de l'exercice ?

……
……